



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA TRANSITION
PRIMATURE
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION ET
DE LA BONNE GOUVERNANCE
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE SIRIM BIRKE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON BIRAK



Période 2022 à 2026

Elaboré par la population du canton Birak
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Janvier 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama

Session de validation du PDL du canton Birak

En date de 24/ 01 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 24/ 01 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR Secrétaire Général du Département de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Bacharène Ali Adouma chef service environnement
2. Brahim Tidéi chef secteur ANADER
3. Abakar Abdoulaye Issack IDEN
4. Adoum Haroun Abdoulaye représentant MCD
5. Mahamat Tchong-Tchong Chef secteur Elevage

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Abdraman Abdelkerim Vice-président CDA
2. Idriss Ayoub Ahmat société civil
3. Mansour Abdoulaye Nassir Président CDA

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Birak représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Issack Yaacoub président ADC
2. Houssein Abakar secrétaire ADC
3. Séida Kouman secrétaire Adjoint ADC
4. Raouda Issack Abakar Trésorière

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : MBirak

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de 14,92 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Birak est :

satisfaisant.



TABLE DE MATIERES

Liste de tableaux, cartes, figures	5
Liste des Abréviations	6
Introduction	7
I. Généralités sur le canton.....	9
1.1. Milieu physique.....	10
1.1.1. Localisation géographique.....	10
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	10
1.1.2.1. Relief :	10
1.1.2.2. Climat :	10
1.1.2.3. Hydrographie	11
1.1.3. Les ressources naturelles :	11
1.1.3.1. Sols.....	11
1.1.3.2. Végétation et Flore :	12
1.1.3.3. Faune :	14
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables :	14
1.2 Milieu humain.....	1
1.2.1. Historique du canton.....	1
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	3
1.2.4. Organisations modernes.....	5
1.2.5. Les intervenants	6
1.2.6. Les infrastructures	7
1.3. Activités économiques :	2
1.3.1. Agriculture :	2
1.3.2. Élevage :	3
1.3.3. Pêche	4
1.3.4 Commerce.....	5
1.3.5 Artisanat :	5
1.3.6 Autres activités : La cueillette	5
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	6
2.1. Agriculture, Elevage	6
2.1.1 Résultats du diagnostic	6
2.3.1 Les axes prioritaires de développement	8
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	9
2.2.1 Résultats du diagnostic	9
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	10
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	11
2.3.1 Résultats du diagnostic	11
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	12
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	13
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	14
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport :	15
2.5.1. Résultats du diagnostic :	15
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	16
2.6. Affaires sociales-Genre	17
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	17
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	18
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) :	19
2.7.1. Résultats du diagnostic :	19

2.7.2. Les axes prioritaires de développement :	20
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	21
IV. Projets de développement sur la durée du plan	22
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions :	
.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions :	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail.....	32
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	33
5.3.3 ECONOMIE	33
5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement.....	34
EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport	35
5.3.6 Affaires sociales-Genre.....	35
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité	36
Conclusion.....	37
Annexes	38

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURES

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Birak..... 6

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale de Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense de Restauration des sols
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PDL	Plan de Développement Local
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
SAN	Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 Km² et compte une population estimée à 11 500 000 habitants avec un taux de croissance de 2,6 % et une densité de 8,9 habitant/Km², selon le résultat du Recensement Général de la Population RGPH 2 et de l'Habitat de 2009. La population du Tchad est estimée aujourd'hui à 15 088 000 Habitants.

Le Tchad a connu un retard quant à son développement. Cela est dû en grande partie aux conflits armés et aux catastrophes naturelles provoquées par le changement climatique.

Depuis l'avènement de la démocratie en 1990, le Tchad s'est résolument engagé à adopter une nouvelle stratégie qui est le processus de décentralisation. Ce système confère des larges pouvoirs aux communautés rurales à travers la mise en place de collectivités territoriales décentralisées.

Beaucoup d'efforts ont été consentis par l'Etat et ses partenaires de développement mais les communautés au niveau local restent toujours confrontées à des multiples difficultés dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc.

A cet effet, l'Etat tchadien, appuyé par les partenaires au développement, s'est engagé à mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Ce processus permet aux populations et leurs structures de pilotages d'identifier et analyser les problèmes qui freinent le développement de leur canton et proposer des solutions.

Défini comme un document de référence qui décrit le contenu des projets d'avenir d'un territoire, les objectifs et le programme d'actions pour les atteindre, les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Contexte général d'élaboration du PDL

Avec la démocratisation enclenchée dans le pays et la ferme volonté politique du gouvernement d'accompagner le processus de décentralisation par la mise en place progressive des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) exprimée lors de la conférence nationale souveraine en janvier 1993, un climat favorable pour un développement participatif à la base a été créé. Ceci a permis depuis lors, l'émergence des instances locales de décision et des structures d'autopromotion à différents niveaux à l'échelle nationale.

Cette volonté politique est matérialisée par l'élaboration des textes officiels qui confèrent certes des pouvoirs assez étendus aux communautés à la base mais sans toutefois mettre en place un système cohérent et adapté de planification permettant d'orienter les communautés dans l'analyse de leurs problèmes afin de proposer des solutions adéquates dans les domaines économique, éducatif, sanitaire, culturel, social, environnemental etc.

Ainsi, un guide national harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local a été élaboré. Ce guide décrit une méthodologie qui comporte cinq phases et vingt étapes prenant en compte toutes les problématiques de développement à l'échelle locale notamment la gestion des ressources naturelles, l'économie, l'implication des groupes vulnérables, des transhumants, le genre, la bonne gouvernance, la paix et sécurité etc. sans lesquels aucune action de développement n'est possible.

Le présent guide est un document de référence, facile à utiliser, accompagné d'outils méthodologiques ; il répond aux exigences par rapport aux planifications sectorielles de l'Etat et renforce les capacités des communautés dans l'analyse des intérêts des différents acteurs pour un développement socio-économique au bénéfice de tous.

Méthodologie d'élaboration du PDL

- Pendant la phase de préparation, l'équipe des animateurs expérimentés du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUM ont sillonné le **canton Birak** dans son ensemble, village après village pour une campagne d'information et de sensibilisation- animation et de collecte des données relatives à l'étude du milieu dans le canton. Les animateurs ont eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Guéréda et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton Birak Par la suite, des dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées.
Une Assemblée Générale d'information et de sensibilisation est organisée à Birak centre chef-lieu du **Canton Birak**. C'est une occasion que les autorités locales, les leaders communautaires sont au courant du projet et de la démarche.
- Cette assemblée générale de lancement sous forme d'atelier a été organisée le **05 novembre 2020** pour mettre plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Organisation de Développement du Village (ODV), l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants.
Pendant ces Assemblées Générales (AG) des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des grappes des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.
Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton. C'est ainsi qu'une formation acteurs locaux impliqués a été organisée dans les grappes des villages le **26 novembre** puis du **08 au 09 décembre 2021**.
- Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été tenue le **09 février 2021** à Birak centre chef-lieu du canton. Cette phase permet à la communauté de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. Pendant cette AG, les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AG a permis aux participants d'étayer tous les problèmes qui entravent le développement du canton Birak dans son ensemble, de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations techniques ont été données par les techniciens les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés et des solutions aux problèmes ont été trouvées en vue d'une planification à court, moyen et long terme.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé en date du **23 février 2021**. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Birak le **10 mars 2021**. La Fédération Al-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Guéréda pour validation.
- La session de validation a eu lieu le 25 janvier 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

Ancienne carte géographique et thématique du canton Birak :



1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Birak est l'un de vingt (20) cantons de Dar-Tama.

Sur le plan Administratif, il dépend de la sous-préfecture de Sirim Birké, Département de Dar - Tama, Province de Wadi- Fira. Le canton Birak est limité par :

- Au Nord par le canton Marassabré;
- A l'Est par le village Fodjola(Soudan) ;
- Au Sud par le village Aboulhidjam(Soudan) ;
- A l'Ouest par le Canton Bali.

C'est une zone aux potentialités agro-pastorales importantes. Le chef-lieu du canton est Birak, il est distant de 60 km à l'Ouest du Chef-lieu du Département et 15 Km Koulbouss du Chef-lieu de la Sous-préfecture de Sirim Birké.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief :

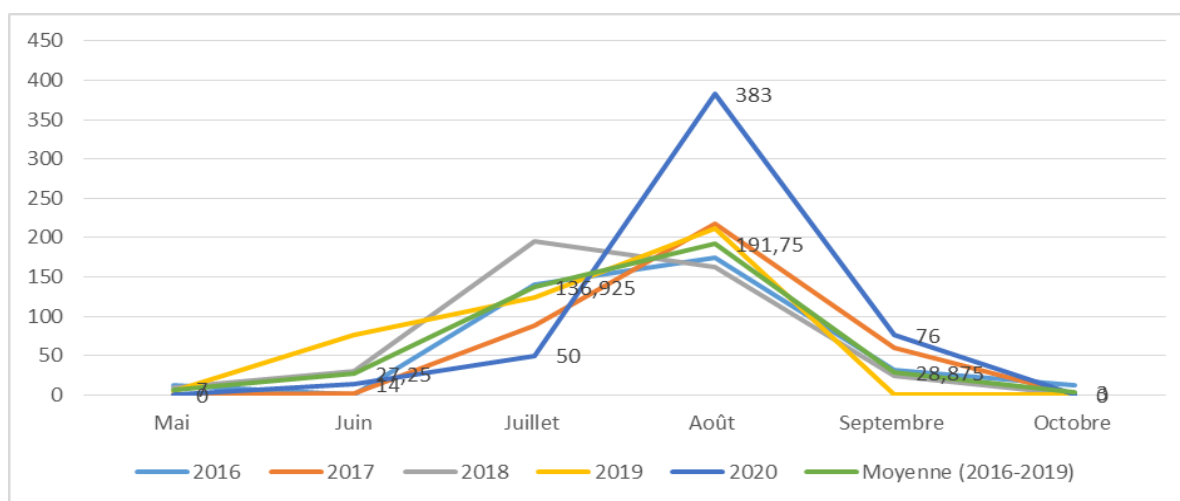
Le canton Birak présente un relief peu accidenté caractérisé par des plaines favorables aux différents types des cultures pluviales dont la partie Sud est occupée par des collines au sol rocaillieux avec une forte dépression occasionnant le ruissellement des eaux qui se déversent aux différents ouadis lesquels traversent le terroir du canton. Les collines sont : Hadjer Figuera au Sud ; Hadjer Djengué et Kour bo au Sud- Ouest et Oma à l'Est.

1.1.2.2. Climat :

Le canton est dans une zone à climat sahélo-soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Ces deux saisons sont déterminées par une longue période de saison sèche (d'octobre –juin) où cette dernière décennie entraînant des vents violents des poussières provoquent des maladies pulmonaires. Ces vents ont un effet important sur l'environnement car elles favorisent l'assèchement du couvert végétal à cause d'une évapotranspiration très importante. De Décembre à Mai, souffle un vent sec « l'harmattan » du Nord-Est au Sud-Ouest. De juin à Septembre, souffle la Mousson, un vent du secteur Sud Ouest vers le Nord-Est qui apporte des nuages. Des pluies qui s'étendent sur une courte saison et dont la hauteur moyenne de la pluviométrie se situe entre les 300 à 550 mm/an.

Mois le plus froid : Décembre-Mars avec des températures pouvant descendre jusqu'à 10°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128 mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est du essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comportent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale des de la pluie d'autant plus que la saison campagne 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique entièrement temporaire est constitué des Ouadis alimentés par des eaux des pluies. Le canton Birak est traversé par des nombreux Ouadis dont les plus importants sont : Ouadi Birak au Nord- Est ; Ouadi Senète à l'Est ; Ouadi Djengué au Sud-Ouest.

Ces eaux de sources coulent de l'Ouest vers l'Est.

Ces ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Pendant la saison sèche, ils présentent une nappe phréatique plus ou moins considérable à une profondeur de deux (2) à trois (3) mètres favorisant la culture maraichère tout au long des abords des Ouadis et permettant à l'abreuvement des animaux et la consommation dans les ménages.

1.1.3. Les ressources naturelles :

1.1.3.1. Sols

Les sols ont des textures et structures variables. Selon la section de l'ANADER de Dar-Tama les caractéristiques du sol est en grande partie le sol sablonneux (goz). On y trouve :

- Goz Odola au Sud ;
- Goz Tongoss à l'Ouest ;
- Goz Goggar au Sud- Ouest ;
- Goz Oma à l'Est ;
- Goz Sinète au Sud.

Les sols sablonneux favorables aux cultures pluviales (Mil, Arachide, niébé, sesame,) et aux pâturages.

Aux abords des ouaddis, les sols limoneux temporairement inondés sont favorables à la culture maraichère .

Le milieu physique du **canton Birak** regorge d'énormes potentialités, terres fertiles pour toutes sortes de cultures. Mais elles sont confrontées à un problème d'érosion hydrique et éolienne qui décaperent les éléments nutritifs du sol et appauvrissent le sol.

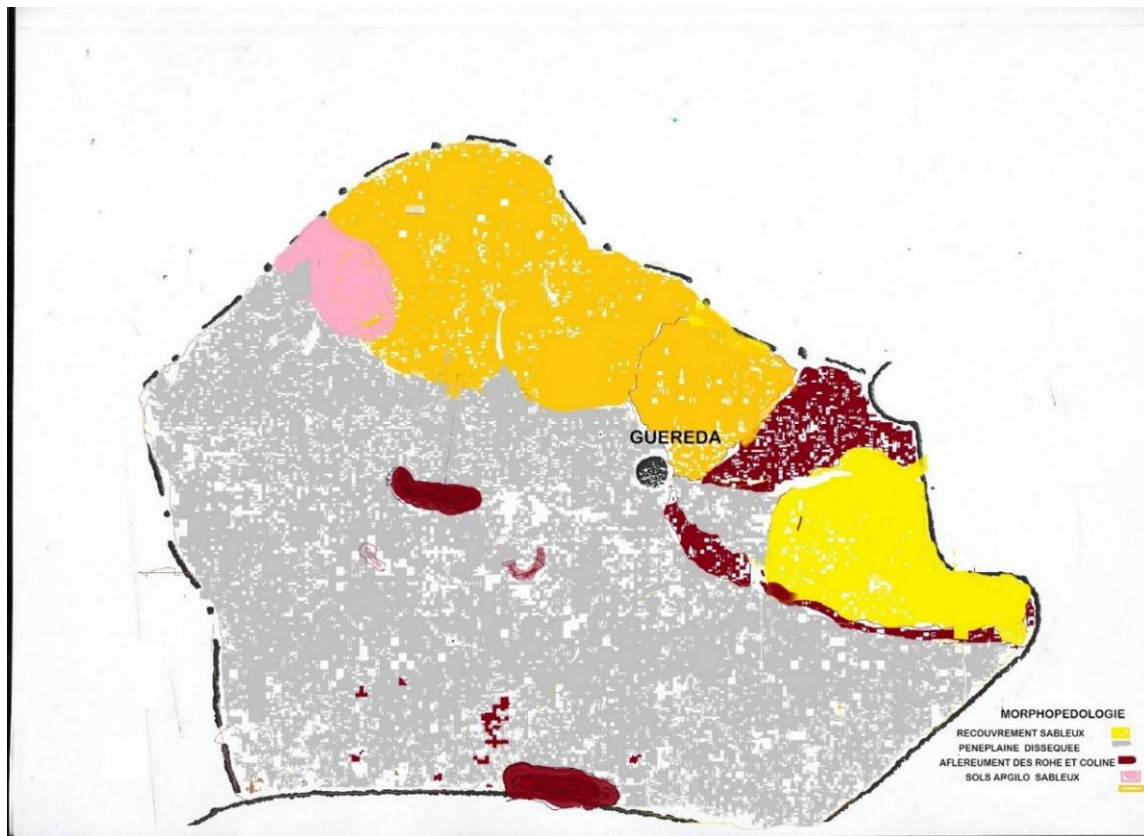
N.B : Les sols cultivables du canton sont fertiles pour l'agriculture mais nous constatons une baisse de productivité agricole qui est due au manque des intrants/equipements agricoles, manque des semences améliorées adaptées, manque des produits phytosanitaires contre les ennemis de cultures, mauvaises techniques culturales appliquées, le manque de niveau d'encadrement techniques agricoles, à cela s'ajoute la dégradation accélérée des espaces cultivables due notamment à l'érosion hydrique et éolienne et l'appauvrissement du sol par la monoculture.

SYSTEME FONCIER :

La demande de terres cultivables pour une communauté, une ethnie qui souhaite obtenir une grande parcelle est adressée au chef de canton.

Pour la parcelle individuelle la demande se fait avec le propriétaire de la parcelle assisté du chef de village moyennant une petite contribution.

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore :

La végétation est constituée des essences ligneuses diverses et variées. Elle est de formation steppique à dominance épineuse. On peut trouver Les légumineuses, les fruitiers les ombrageux et les buissons.

La végétation naturelle :

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouadis et des savanes clairsemées associées aux collines. Les essences arboricoles prédominantes sont : *Acacia Albida* (Haraze), *Acacia sénégale* (Kitir abiat), *Acacia Seyal* (Talha), *Tamarindus indica* (Ardeb), *Balanites Aegyptiaca* (Hadjilid), *Celtis integrifolia* (alla) ; *Diospyros mespiliformis* (Djokhan), *Anogeissus leocarpus* (Sahab), *Prosopis africana* (guirli), *Myragina inermis* (Angato), *Combretum glutinosum* (Habil), *Sclerocaria bierra* (Himmet).

Végétation exotique (importé)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le *Prosopis juliflora* (sesabane), *Acacia albida* (Haraze). D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques familles comme arbres ombrageux, et d'autres fruitiers dans les jardins comme : *Azadirachta indica* (neem) et *Kaya senegalensis* (mouraye), les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers etc...

N.B : Cette végétation éprouve un grand problème dû au déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente.

Noms en arabe	Noms en tama	Noms scientifiques
Kitir azarak	immini	<i>Acacia mellifera</i>
arad	faskoun	<i>Entada africana</i>
mikhet	tabit	<i>Boscia senegalensis</i>

hadjilidj	hounout	Balanites aegyptiaca
garat	beté	Acacia nilotica
haraz	itong	Acacia albida
nabak	kaygnet	Ziziphus mauritiana
korno	kouloum	Zyziphus spina-christi
Kitir abiat	ourout	Acacia senegal
kouk	ifik	Acacia radiana
djimmez	klat	Ficus gnaphalocarpa
Djokhan	Alit	Diospyros mespiliformis
ardep	bot	Tamarindus indica
darot	bakilé	Terminalia avicinoïdes
Babanous	warwar	Croton zambesicus
tumtub	Tumtub	Caparis dicideua
koulkoul	Agoum	Bauhinia rufescens
Gafal	Moloul	Commiphora africana
Neem	Neem	Azadirachta indica
Himet	karat	Sclerocarya birrea
Khibech	Amolmol	Guiera senegalensis
Habil	Habil	Combretum glutinosum
Albeda Sireh	Amagnouk	Caparis corymbosa
achamB	Ourtoug	Grewia bicolor
Kabayna	babakoulout	
Abougawiya	Irong	Gardenia ternifolia
Aboundourou	Wilit	
Chadartal marfayin	hayadom	
Hcahk-hcahk	Ekeling keling	
kharoub	Togolong	
fil-Nabagal		Ziziphus macronata

Carte de végétation du Département.



1.1.3.3. Faune :

Jadis, selon les témoignages de la population, le **canton Birak** dispose de ressources fauniques importantes telles que : les gazelles, hyènes, chacals, antilopes, singes, lièvres, girafes, babouins, phacochères, buffles etc. Mais ces derniers sont incessamment menacés, par conséquent, la faune au niveau du canton est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'action de l'homme et à travers le braconnage. La restriction des espaces pour la culture, le pâturage, les feux de brousse, les détonations des armes à feu sont la cause de la fuite des animaux. A cela s'ajoutent les effets néfastes des événements qu'a connus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Toutes fois on y trouve aujourd'hui quelques espèces de petits gibiers à savoir : chacals, lièvres, varans, serpents, singes, écureuils, lapins et oiseaux divers (pintades, perdrix, sarcelles, cygognes, serpentaires, manges-mil, rapaces etc.).

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables :

On remarque l'absence totale des ressources naturelles non renouvelable aucune étude ou recherche n'est faite sur ce domaine.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Aperçu historique du **canton Birak** montre à suffisance que c'est un canton qui a vu sa création en 1934. Auparavant le canton se nommait Guiri Tarak. Selon les sages de la localité le mot « **birak** » signifie « **Birké** » qui veut dire un puits qui a suffisamment d'eau.

Le premier Aguid était Yacoub Ibrahim Adoum Sikiyam ; il avait régné pendant 12 ans. Le 2^{ème} Hamadi Hassan avait régné 9 ans ; ensuite, Kamkalak Youkra Yacoub, puis Adam Sikiyam (ans) ; Ahmat Tamaye(1 an) ; Adam Galik (1 an) ; Ibrahim Mahamat Ibrahim (10 ans) ; Mansour Ibrahim Mahamat (42 ans) et le dernier chef de canton qui dirige jusqu'à nos jours est Haroun Yaya Hissein Hassan à partir du 16 décembre 2014.

Les événements marquants que le canton Birak avait connus étaient la sécheresse, les attaques armées et les conflits agriculteurs- éleveurs ...

1.2.2. Caractéristiques démographiques :

Le **canton Birak** compte 46 villages avec une population estimée à **12 000 habitants** (source RGPHT 2009). Si on extrapole avec le taux d'accroissement qui est 2,6% on peut estimer la population à 15 744 Habitants mais l'enquête menée par l'équipe de la Fédération Al-Takhadoum a été totalisée à 17.698 habitants.

Les Tama constituent l'ethnie dominante dans le canton, suivie de Zakhawa, en plus de Mimi, les Djabal, les Irenga. Ces Communautés vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage qui sont les principales activités. L'élevage sédentaire est beaucoup pratiqué par la communauté autochtone malgré l'insuffisance des pâturages et des points d'eau permanents.

Le commerce florissant à cause importation des produits de première nécessité du Soudan voisin.

Les jeunes forment la tranche d'âges la plus importante de la population. Cela constitue un atout nécessaire pour le développement du canton. Mais, cette jeunesse est soumise à un exode rural massif pendant la saison sèche privant ainsi le canton de ses bras valides pendant une bonne période de l'année.

L'exode rural est un phénomène que vivent au quotidien les jeunes du canton. Ils partent pendant la saison sèche, vers les centres urbains à l'intérieur du pays pour les uns, à l'extérieur vers les villes frontalières du Soudan pour les autres, à la recherche de l'emploi.

Autement dit, avec la découverte de gisements de mines d'or dans la localité de Kouri-Boguidi. Le flux migratoire a relativement augmenté réduisant ainsi sensiblement les bras valides et constituant de ce fait un manque à gagner pour l'économie locale.

Liste de démographique du canton

N°	Nom du village	Nombre d ménage	Population par sexe			Enfant en âge scolaire		
			H	F	T	Fille	Garçon	Total
1	Habila	117	80	150	197	257	190	447
2	Djangué I	159	109	125	134	141	118	259
3	Tchaw-tchaw	91	336	307	643	88	87	175
4	Amdjourare	351	190	450	640	70	57	127
5	Gourabot	164	128	178	306	70	82	152
6	Aringbot	164	258	293	551	137	102	239
7	Grena I	50	70	150	220	35	30	65
8	Grena II	80	65	80	145	120	85	225
9	Grena III	90	70	160	230	64	43	107

10	Dido	67	76	69	145	68	55	123
11	Feguera I	100	61	238	299	200	170	370
12	Feguera II	25	120	150	270	70	65	135
13	Feguera III	27	30	46	76	27	23	50
14	Kamkama	251	200	231	431	151	100	251
15	Amara	111	151	178	329	97	109	206
17	Sinète	200	170	190	360	46	246	292
16	Bagar Katala	36	34	51	85	18	16	34
17	Dour	28	19	28	47	27	28	55
18	Marfoua	100	120	200	320	150	94	244
19	Hideba	117	140	200	340	86	75	161
20	Dankouch	68	73	93	166	53	68	121
21	Hachaba I	62	61	82	143	33	36	69
22	Hachaba II	51	60	54	114	28	26	54
23	Hachaba III	68	55	96	151	35	40	75
24	Himera	44	39	51	900	34	20	54
25	Mirindja	78	80	81	161	63	41	104
26	Birak Mabrouka	119	157	150	307	75	100	175
27	Koulbogne	82	150	156	306	46	35	81
28	Bessa	80	290	601	891	67	58	125
29	Tiri wadi	310	505	601	1106	40	35	75
30	TiriWassat	114	152	248	400	83	109	192
31	Tiri centre	63	84	63	147	60	40	100
32	Hilé Hamid	13	7	10	17	25	18	43
33	Amara I	80	100	85	185	64	68	132
34	Amara II	92	97	120	217	87	83	170
35	Haye Lambout	60	38	56	94	67	62	219
36	Biak tamouraye	93	90	99	189	82	60	43
37	Hilé zakhawa	80	80	70	150	62	56	215
38	Goroba	124	130	189	319	95	107	180
39	Haye Djabal I	135	78	98	176	102	99	102
40	Birak quartier I	84	82	130	212	117	100	217
41	Birak Mabrouka	38	50	60	110	41	52	93
42	Birak Quartier II	76	54	76	130	70	85	155
43	Birak Quartier III	43	43	47	90	25	21	46
44	Birak Quartier IV	50	24	25	49	17	14	31
45	Birak Quartier V	46	60	70	130	35	40	75
46	Birak	25	12	22	34	18	19	37
	Total	4506	5078	6907	11985	3446	3267	6713
	Totaux	32318						

(Source : .ALTAKHADOUM).

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est dirigé par un chef de canton assisté d'un **MAGDOUM**. Ce dernier est issu de la famille cantonale. Dans le palais du canton siègent des notables. Le chef de canton est placé comme le collaborateur de l'administration qui assure le lien entre l'administration et les administrés. Il règle les conflits qui surgissent entre la population et prévenir la population sur la cohésion sociale et maintient l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Il est donc une autorité administrative et morale dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de son représentant. Les goumiers sont des soldats qui assurent la sécurité du palais et du canton. Ils se déplacent à dos de cheval ou à moto pour mettre de l'ordre et la quiétude dans le canton. Ils sont chargés de faire et exécuter les décisions prises par le chef de canton.

Le canton est structuré en village où le type d'organisation se retrouve : les chefs de villages sont appelés des **IMAMS** qui travaillent en collaboration avec le représentant et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes assurent le travail de chef de terre appelées « **WARNANG** ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Ils sont également de prendre les aumônes en nature pour le chef de canton qui partagera aux pauvres et vulnérables du canton.

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais il y a des maisons construites en matériaux durables.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « **BALOUNOU TARAK** » et d'une représentante des femmes appelée « **IRING DOUD** » qui la porte-parole de toutes les femmes. On note aussi Mering Doud qui est une représentante des jeunes filles du canton chargée de mobilisation pour les organisations sociales et autres événements.. Les trois sont nommés par le chef de canton selon plusieurs critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces trois organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes traditionnelles et d'autres.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « **AL-KASS** », « **TESSA** », « **ARBA-A** », « **TEWELE** » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. .Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » tchadiennes, soudanaises et congolaises...

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ❖ La fête marquant la fin du mois de ramadan ;
- ❖ La fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- ❖ La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaire et des retrouvailles familiales même les ressortissantes du canton vivent ailleurs viennent pour fêter en famille.

Mariage

Dans la culture Tama, le mariage se fait de manière suivante. Au commencement, le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille de l'épouse. D'abord, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements et s'il désire fonder un foyer à celle-ci, il informe aux parents. Il va vers celle-ci avec ses amis pour déclarer ses intentions comme prétendant à l'égard de la fille. Les parents du jeune homme peuvent envoyer émissaire auprès de la famille de la fille. Ceux-ci vont se consulter puis ils avisent à la fille. Si celle-ci accepte, l'émissaire revient pour informer au jeune homme puis à sa famille, précisément à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse

de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, chèvres, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

La famille du garçon donnera les effets suivants aux parents de la fille. Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

C'est après cela que la date de la célébration du mariage sera prononcée. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar en arabe) est également précisée lors de la cérémonie et la « Fatiha » est prononcée. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrières grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres fertiles.

Remarque : Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo-natales, les fistules obstétricales, etc.

Notons qu'il existe aussi d'autres ethnies qui organisent les mariages de manières différentes que les Tam notamment les Goranes, Zaghawa et autres.

Les rapports des groupes sociaux :

Les rapports sociaux entre les différents groupes sont aux bons fixes. Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations (Azouma). Mais on peut noter l'existence des conflits agropastoraux dans le canton qui souvent entraînent la mort d'Hommes et des blessures des humains ...

Le rôle et la place des vieux, des femmes et des jeunes.

La plupart des vieilles personnes ont souvent tendance de rester en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Certaines vaguent à leurs occupations agricoles ou pastorales. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages et entre les différentes communautés du canton.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures agropastorales. Certaines parmi elles font des activités artisanales notamment : elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio-culturel, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...). Les femmes pratiquent les activités génératrices de revenus et le petit commerce pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés et souvent ils partent en aventure pour chercher fortune ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan,

en Lybie et à l'intérieur du pays. Ceux des jeunes qui sont restés dans le village ont pour principales activités de faire paître et abreuver le bétail. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de villages, les « WARNANG » et chefs des terres restent les principaux responsables de la gestion du terroir.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes, essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (SECADEV, CARE...).

Leur nombre dans le canton est autour de **17 groupements**. Ces groupements exercent dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes).

Les groupements se caractérisent en général :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- L'inexistence des textes de base ;
- Les documents de reconnaissance officielle ;
- La non application des textes en vigueur ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

Liste des groupements dans le canton

N°	Nom de Village	Nom d'organisation paysanne	Type d'organisation			fiabilité			Domaine d'intervention
			Mixte	Masc	Fém	1	2	3	
01	Habila	MABROUKA	X					X	Agriculture
02	Himera	AL-FIRDOZE	X			X			Agriculture
03	Gourouba	PILE	X			X			Agro- pastoral
04	Hachaba	SINETTE	X			X			Agriculture
05	Mabrouka								Agriculture
06	Djatak	SANDOUK-ALKHAIR	X					X	Agriculture
07	Djagné	RACHIDE	X				X		Elevage
08	Habila	SANDOUK-ALKHAIR	X			X			Agriculture
09	Tiri	ABOU-MAHAMAT	X			X			Agriculture
10	Hachaba	KHAIRIYA	X			X			Agriculture
11	Feguera	KHAIRIYA	X			X			Agriculture
12	Dankoudj	DJEMMEYAL-KHAIR	X			X			Agriculture
13	Birak	AMARA	X			X			Elevage
14	Feguera	Nadja adola	x			x			Agro-pastoral
15	Birak	Dabanga	X			X			Agro-pastoral
16	Birak	Hinda Deby			x	x			Agro-pastoral
17	Djatak	Djatak	x			x			Agro-pastoral

Parmi ces organisations il y en a qui mènent des activités de collecte de ressources, orientées particulièrement vers l'entraide social. Les membres font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

Il y avait des organisations mises en place qui sont les groupements, les unions des groupements et des associations qui existaient dans le canton.

Pendant la période d'élaboration du PDL, l'Association de Développement Cantonal (ADC) est une structure locale de planification mise en place pour suivre les étapes d'élaboration. L'ADC a pour mission de coordonner les activités de développement au niveau canton et villages. Il y a au niveau grappes des villages l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) et au niveau village l'Organisation de Développement du village (ODV).

Le Comité Cantonal de Développement (CCD)

En l'absence d'un conseil élu, le CCD est mis en place au niveau du Canton. Il est le noyau central de l'organe dirigeant de l'ADC. Il est chargé de :

- Organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- Garantir la qualité du PDL ;
- Soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- Appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- Présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- Mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

Le CCD est la structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Sa mission est également d'appuyer les actions et les projets inscrits dans le PDL

Ainsi, le CCD assure la promotion et le développement local. Il est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement des investissements.

Le CCD dont les membres sont élus en AGC pour un mandat de 4 ans renouvelable (règlement intérieur), est placé sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC (le Chef de canton est le Conseiller du CCD). Le respect de la parité homme-femme est recommandé dans la mesure du possible en tenant compte des réalités locales.

L'organisation moderne : la formation des groupements faïtiers et autres unions de groupements pour des activités pouvant générer des intérêts collectifs. La mise en place des comités de gestion des infrastructures socio-économiques communautaires...

1.2.5. Les intervenants

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Birak.

Les ONG	Année d'intervention	Domaine d'intervention
PAM		La prise en charge de la nutrition dans l'UNS.
Coopération Suisse		Aménagement de voie de communication entre, Construction des puits à ciel ouvert
Banque Islamique		Construction des ouvrages hydrauliques tels que : puits et muni-château
CARE	2020-2025	Appui en santé-nutrition
SECADEV		Mobilisation de la communauté contre la malnutrition
BCI/AL-TAKHADOUM	2020-2020	Elaboration des PDL.
IAS (International Aid Service)	2019 - 2020	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)
PASTOR		Construction d'un parc de vaccination et un puits pastoral
SECADEV	2020-2025	Mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)
MOOV AFRICA/AIRTEL		Implantation d'antenne de communication pour téléphonie mobile

1.2.6. Les infrastructures

Le canton Birak dispose d'un certain nombre d'infrastructures éducatives dont certains sont en dure et les autres sont en paille. Ces écoles connaissent des problèmes dans leur fonctionnement à cause d'insuffisance d'enseignants et le refus de certains parents à envoyer leurs enfants à l'école. On note, la présence d'un Collège d'Enseignement Général CEG à Birak avec peu d'enseignants. D'une manière générale la localité compte un bon nombre important d'enfants en l'âge scolaire qui ne fréquentent pas à cause d'insuffisance d'écoles pour certains villages et de la méconnaissance de l'utilité de l'école par les parents pour d'autres. 911 élèves dont 377 filles ce qui représente 41,38%. Il faut noter que vu le nombre des villages que dispose le canton, il y a seulement treize (13) écoles dans le canton. La population du canton doit se mobiliser pour la création des écoles et faire un plaidoyer pour que l'Etat et les partenaires leur viennent en secours.

Effectif dans les écoles publiques francophones

N°	Ecole	Statut	CP 1		CP 2		CE 1		CE 2		CM 1		CM 2		Total		
			G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T		
1	Idriss Deby Itno de Birak	Publique francophone	23	21	12	06	10	10	7	7	4	3	1	2	57	49	106
2	Goroba	Communautaire francophone	15	7	8	4	7	6	6	3	1	3	0	0	37	23	60
3	Bessa	Communautaire francophone	16	9	9	8	5	4	0	0	0	0	0	0	30	21	51
4	Tiré Amryé	Communautaire bilingue	18	8	30	10	3	2	0	0	0	0	0	0	36	22	58
5	Figuéra	Communautaire arabophone	15	8	12	7	7	6	0	0	0	0	0	0	48	20	68
6	Gréna	Communautaire arabophone	13	8	12	7	7	6	0	0	0	0	0	0	32	21	53
7	Darassalam	Communautaire arabophone	35	37	19	25	16	21	0	0	0	0	0	0	70	83	159
8	Kharouba Al-M	Communautaire arabophone	27	21	34	7	10	11	0	0	0	0	0	0	71	39	110
9	Hachaba	Communautaire arabophone	36	20	11	9	0	0	0	0	0	0	0	0	47	29	76
10	Habila	Communautaire arabophone	40	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	28	68
11	Aboubakar Assidick	Communautaire arabophone	42	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42	25	67
12	Tiré	Communautaire arabophone	24	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	17	41
Totaux															534	377	911

Les infrastructures éducatives. Sanitaires et socio-économiques :

N	Nom de village	Type d'infrastructure école officielle ou communautaire /primaire ou secondaire	Bailleur	état d'infrastructure	Matériaux			Année de construction
					En paille	Semi dur	En dur	
01	BIRAK centre	Centre de sante	HCR	bon			x	2006
		Centre de sante		Bon			x	
		C E G	Etat					
		Ecole	Etat	Bon			x	
	Birak mabrouka	Ecole	Communautaire					
	Birak haiyadjabal	Ecole	Communautaire					
	birak	Pompe manuelle						
		Magasin	Communautaire					
02	Goroba	Ecole	Communautaire					
03	Feguera	Ecole	Communautaire					
		Centre de sante	ONG					
04	Guerena	Ecole	Communautaire					
05	Tiri	Ecole	Communautaire					
06	Bessa	Ecole	Communautaire					
07	Hachaba	Ecole	Communautaire					
08	Tchai-tchao	école	Communautaire					
09	sinette	école	Communautaire					
10	Habila	école	Communautaire					
11	Hachaba	école	Communautaire					
12	Amdjourare	Ecole	Communautaire					
13	Amara djedide	Ecole	Communautaire					
	Amara djedide II	Centre culturelle	Communautaire					
14	Djatak	Ecole	Communautaire					
15	Dessa	Ecole	Communautaire					
16	Hemera	Ecole	Communautaire					

Centre de santé :

En ce qui concerne la santé, On note l'existence des infrastructures sanitaires, car dans tout le canton nous dénombrons trois centres dont deux à Birak et Faguiré de santé dont un fonctionnel, un actuellement géré par des militaires forces mixtes, et l'autre est en chantier de construction. Le centre de santé de Faguiré ne fonctionne pas. Selon les sources du Responsable du centre de santé, le canton enregistre de la mortalité néonatale, de morbidité, de mortalité infantile et maternelle. Par conséquent, Les accouchements se font parfois à domicile avec l'aide des matrones traditionnelles qui ne sont pas formées et ne disposent pas des kits d'accouchement. Le plus souvent ses sont les accouchements difficiles qui sont envoyés vers les centres de santé. Il faut aussi souligner un faible taux de fréquentation des centres sanitaires par les communautés locales. Il note qu'il y a un taux faible de la prise de conscience de la communauté à fréquenter les centres de santé. Les maladies récurrentes, sont : le paludisme, la dysenterie, la bilharziose, la fièvre typhoïde et des cas de rougeole, etc. Il faut noter qu'il y a insuffisance du personnel dans le centre de santé dont un infirmier formé et une matrone.

En outre, il existe des unités nutritionnelles dans le centre de santé de Birak à savoir Unité Nutritionnelle Supplémentaire (UNS), Unité Nutritionnelle Ambulatoire (UNA). Ces Unités Nutritionnelles s'occupent de la prise en charge de la nutrition des enfants.

La question d'hygiène et assainissement se posent énormément dans le canton. Les communautés sont victimes des nombreuses maladies. Ces maladies sont sources de dépôt anarchique des déchets et des ordures ménagers dans la nature. Ces derniers sont généralement la cause des inondations et de la prolifération des parasites vecteurs de plusieurs maladies hydriques et de la peau.

Voici quelques statistiques relatives aux différents types des maladies les plus récurrentes enregistrées durant l'année 2020 fournies par les deux centres de santé du canton.

L'ONG CARE INTERNATIONAL dans le cadre du projet PROSSAN appui le centre de santé en intrants et en personnel de santé.

Le transport :

Les moyens les plus utilisés pour le transport des produits locaux vers les marchés hebdomadaires ou vers le grand centre (Guéréda, Iriba, Soudan) sont les véhicules et les charrettes tractées par les chevaux. Ces moyens sont aussi utilisés pour évacuer les malades vers les centres de soins. L'âne est aussi très utilisé pour le transport de fagot et de l'eau. L'enclavement de plusieurs villages et zones du canton reste un problème important à résoudre pour permettre une meilleure circulation des personnes et des biens. Cela passe donc par l'aménagement des pistes rurales et la modernisation des moyens de transport.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES :

Les revenus des populations du **canton Birak** reposent essentiellement sur les produits de l'agriculture et de l'élevage. Les activités artisanales et cueillettes sont faiblement développées dans le canton. Les activités commerciales sont diverses et se limitent à la commercialisation du bétail et ses sous-produits et des produits agricoles. Les revenus des femmes proviennent de la vente des produits agricoles (les cultures maraichères et les cultures des rentes). La vente de bétail dans les marchés hebdomadaires se fait à une amplitude faible. La plupart des jeunes (bras valides) partent à l'exode rurale pour la recherche du travail dans des grandes villes et certains d'entre eux à la recherche de l'or.

1.3.1. Agriculture :

L'agriculture est l'activité principale de la communauté et constitue la mamelle de l'économie du canton car plus de 80% de la communauté active travail dans ce secteur. Elle est de type traditionnel et attelée puisqu'elle est pratiquée avec les outils rudimentaires comme la houe, la hache, le dabas...et avec la charrue et le tracteur pour les plus nantis.

Les différents types de cultures pratiquées dans le canton sont :

La culture vivrière qui est dominante et la culture de rente qui est sources de revenu financier.

- La culture vivrière comprend la production des produits qui sont utilisés comme denrées alimentaires tels que : le mil, le sorgho, l'arachide, le Niébé etc. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et lesquels sont souvent exposés aux insectes et à la mauvaise gestion des récoltes par manque de structure adéquate de stockage, et une grande partie de ces récoltes est consommée au sein des ménages.
- Les cultures de rentes sont les produits tels que : le sésame, la pastèque, piment, La tomate poivron, ail, oignon, carotte, Choux, courge la patate, etc.
Ces cultures sont destinées à la vente pour acheter des produits de première nécessité.

Le calendrier agricole dans le canton se résume comme suit :

Défrichage	Mai – juin
Labours	juin- Juillet
Semis	juillet – août
Sarclages	Août– septembre
Récolte	Septembre – Octobre
Battage et stockage	Novembre - Décembre

Les opportunités pour le maraichage existent mais, la production maraichère est très réduite pour des raisons diverses à savoir le manque d'initiative et le faible niveau d'encadrement technique des producteurs, l'insuffisance des équipements/intrants maraichers, le conflit éleveurs-agriculteurs etc.

Dans le domaine de l'arboriculture fruitière, les efforts sont en train d'être faits tout au long des ouadis. Mais avec beaucoup d'inquiétude car la population était plusieurs fois victimes de dévastation des jeunes plants par le bétail.

N.B. : Le **canton Birak** est une zone par excellence favorable à l'agriculture et à l'élevage mais l'insuffisance des matériels/Intrants agricoles, les ennemis de cultures (oiseaux, chenille, etc.), le manque des points d'eau, et l'insuffisance de techniques de production agricole et le problème marquant est la dévastation des cultures par le bétail, sont des difficultés dans ce secteur.

Le plus souvent dans la zone le conflit agriculteurs- éleveurs est de taille et se solde par morts d'hommes

Tableau : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces du domaine agricole

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité d'une main d'œuvre jeune et active ; ○ Existence des terres cultivables en quantité et qualité ; ○ Pluviométrie moyenne pour le développement végétatif des céréales ; ○ Existence des ouadis pour les cultures maraichères. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible niveau d'accès aux intrants et matériel agricoles ; ○ Absence des structures d'appui agricole ○ Faible représentativité des organisations des producteurs ; ○ Faible niveau d'encadrement des producteurs en technique de production (personnel d'encadrement déficitaire) ; ○ Insuffisance de programme de formation continue des producteurs ; ○ Faible niveau de suivi de la production agricole par les services techniques (ANADER) ; ○ Mauvais état des pistes d'accès aux zones de production en saison des pluies ; ○ Insuffisance des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ; ○ Faible diversification des cultures ; ○ Manque des infrastructures hydro- agricoles.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence de l'ANADER et de quelques ONG de développement ; ○ Présence des sites potentiels tout au long des ouadis pour la possibilité des cultures maraichères ; ○ Existence de plusieurs marchés animés environnants (Tiné, Birack, Guéréda etc... ; ○ Possibilité de diversification des cultures ; ○ Présence des fumures organiques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Forte pression d'érosion hydrique et éolienne ; ○ Fortes pressions des ennemis de cultures (oiseaux, sautereaux, rongeurs etc.) ; ○ Le changement climatique ; ○ Résurgence des conflits agriculteurs-éleveurs ; ○ Diminution progressive de la pluviométrie d'année en année ; ○ Appauvrissement des sols cultivables.

1.3.2. Élevage :

L'élevage occupe une place importante parmi les activités économiques du canton. Il est une source de revenu capital dans la zone. Selon le chef-secteur vétérinaire du Dar Tama, le canton occupe le 2^{ème} rang sur les 20 cantons du département. Il faut noter que ce secteur connaît beaucoup de problèmes qui influencent très négativement sur la production animale. Il s'agit

des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- le charbon bactériodie,
- le charbon symptomatique,
- la fièvre aphteuse,
- la péripneumonie,
- la pasteurellose,
- la tuberculose bovine et la parasitose....

Pour les petits ruminants, il s'agit des maladies telles que :

- la peste caprine et ovine,
- charbon bactériodie,
- la fièvre aphteuse etc.

Pour les volailles, il faut noter la maladie de New Castel

Malheureusement, l'accès difficile aux produits vétérinaires, l'insuffisance de personnel qualifié (un seul chef de poste vétérinaire). Aussi l'indisponibilité en infrastructure pastorale à savoir les parcs de vaccination, les pharmacies vétérinaires ne permet pas de juguler les problèmes dont souffre le secteur de l'élevage.

Le cheptel dans le canton de Birak, est marqué par :

L'élevage des bovins :

- L'élevage des bovins est de type sédentaire extensif. Les éleveurs sédentaires sont composés des personnes se trouvant dans des endroits fixes et qui font de l'élevage une activité principale ou qu'ils le rattachent à l'agriculture.

L'élevage des petits ruminants :

- L'élevage des petits ruminants occupe une place importante dans les ménages. Il permet de subvenir aux besoins les plus courants de la famille.

L'élevage de la volaille :

- Pratiqué par la majorité des ménages dans le canton, l'élevage des volailles constitue une source de revenu la plus courante des familles. Cependant, les dispositions sont très peu prises en ce qui concerne la vaccination préventive contre la maladie de New Castle qui est une cause principale de décimation des volailles dans le canton.

Tableau : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces du domaine élevage

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ○ Cheptel important, diversifié et adapté au milieu ○ Disponibilité d'un important potentiel en ressources pastorales par moment, ○ Disponibilité des résidus de récoltes ; ○ - Existence d'un savoir-faire local en matière de conduite de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible taux de vaccination ; ○ Modes d'élevage majoritairement traditionnels ○ Effectifs du cheptel élevés ○ Insuffisance des infrastructures sanitaires et manque des infrastructures hydrauliques pastorales (mares et puits pastoraux) ; ○ Inexistence des infrastructures de transformation de la viande, du lait et d'autres sous-produits ; ○ Inexistence des pharmacies villageoises.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des ONG et Projets de développement ; ○ Présence d'une zone de pâturage ; ○ Présence des nombreux ouadis 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance des maladies infectieuses et parasitaires du bétail ; ○ Dégradation des ressources naturelles affectant les bases de l'alimentation du bétail ; ○ Rétrécissement continu de l'espace pastoral ; ○ Multiplication des situations conflictuelles liées à l'accès aux ressources naturelles...

1.3.3. Pêche

Cette activité n'est pas pratiquée par la population du canton par manque des points et cours d'eau permettant la multiplication des espèces poissonneuses.

1.3.4 Commerce

Les activités commerciales sont diverses et se limitent principalement à la commercialisation du bétail et les produits agricoles. A cela s'ajoutent les produits d'artisanat et de cueillette ainsi la monnaie d'échange franc CFA à celle de Pound (Djineh) soudanais. Le canton Birak est favorable aux activités commerciales à cause de ses marchés hebdomadaires dans les principaux villages du canton. Il y a aussi un nombre important des commerçants détaillants qui importent les produits vendus sur les marchés. La quasi-totalité les produits de première nécessité proviennent du Soudan. Les commerçants grossistes qui ravitaillent les détaillants sont généralement confrontés au problème de l'enclavement, des taxes douanières et par manque des infrastructures de microcrédits. L'impraticabilité des pistes rurales est aussi une difficulté réelle car certains marchés hebdomadaires sont inaccessibles pendant la saison de pluie et cela bloques généralement les activités. Le canton ne dispose que de trois marchés :

Tableau : les marchés locaux

Marché local	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
BIRAK	GM				GM		
	Tout le jour						
Marassabré			PM				
Menekerete				GM			

GM : Grand marché **PM** : Petit marché

1.3.5 Artisanat :

L'artisanat n'est pas bien développé dans le canton. La Communauté minimise l'activité du fait du poids de la tradition qui la considère comme une activité marginale. Toutes fois, Les activités artisanales sont de trois (03) catégories :

- La première catégorie c'est la forge qui s'occupe de la fabrication des outils rudimentaires agricoles (houes, dabas, haches, coupe-coupe etc.) mais aussi la houe, la sagaie, la flèche...Les forgerons jouent un rôle très important dans la vie économique du canton car grâce à eux, l'agriculture est pratiquée.
- La deuxième catégorie des artisans comprend les tresseurs des nattes, les paniers, des éventails etc.
- La troisième catégorie c'est les maçonneries et les menuiseries dont la plupart d'entre eux ont appris le métier dans le tas et les services prêtés par ceux-ci manquent de qualité. A ceux-là s'ajoute la poterie pratiquée par les femmes. Il y a aussi la présence très importante des couturiers et des sculpteurs qui sculptent les pilons, les mortiers, les manches de houes et des haches. La cordonnerie est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

En outre, l'absence de centre de formation professionnelle et des infrastructures des microcrédits ne leurs permettent pas d'améliorer les qualités de leur prestation de service.

1.3.6 Autres activités : La cueillette

La cueillette est pratiquée par la communauté pour sa subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenue importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si et seulement si un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier, le tamarin, le jujube etc.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Baisse de rendement agricole	Canton	Mauvaise répartition pluviométrique ; Erosion hydrique et éolienne ; Appauvrissement du sol, Insuffisances des semences améliorées Présence des ennemis des cultures Insuffisances des équipements/matériels agricoles. Dévastation des cultures par le bétail Faible niveau d'encadrement des producteurs dans les techniques agricoles ; Présence de mauvaise herbe (striga) Mauvais gestion des récoltes Faible technique stockage Insuffisance des terres cultivables	Insécurité alimentaire Exode rural des bras valides Famille La sécheresse /La disette	Disponibilité des terres favorable aux cultures de saison et contre saison. Présence des actifs ; Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; Présences des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques ;	Appui en semences améliorées ; Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les intérimaires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CRS) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation engrain et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les refuges ; Formation des producteurs sur les intérimaires techniques agricoles ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins communautaire Formation des producteurs sur le technique stockage
2. Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Canton	Surpâturage ; Présence des plusieurs maladies ; Faible niveau d'encadrement des éleveurs sur la production animale ; Faible couverture vaccinale ; Manque de parc de	Mortalités des animaux Amaigrissement du bétail ; Baisse de l'économie ; Faible pouvoir d'achat ;	Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG : Présence de bétail ; Présence des actifs ; Présence du	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires (Herbes, arbres etc.) ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Encourager la sélection des races améliorées ;

		<p>vaccination Utilisation des produits prohibés ; Insuffisance du nombre des agents vétérinaires formés ; Insuffisances d'apports des aliments supplémentaires ; Faible suivi des agents vétérinaires ; La cherté des produits dans les services vétérinaires ; Manques des infrastructures d'eaux. Faible équipement des auxiliaires d'élevages ; Vol des bétails</p>	<p>Exode rural des bras valides ; Démoralisation partielle des éleveurs.</p>	<p>pâturage ; Présence des auxiliaires d'élevage ;</p>	<p>Construction de parc de vaccination Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état. Équipement des auxiliaires en kits et les motivés ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre alléchés etc. ...), Encourager l'embauche du bétail ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eaux Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisations. Plaidoyer à l'état pour le renforcement de sécurité Encadrement des agro-éleveurs sur la sélection des races améliorées. Appui à l'engraissement des animaux</p>
--	--	---	---	---	--

2.3.1 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Baisse de rendement agricole	Disponibilité des terres favorable aux cultures de saison et contre saison. Présence des actifs ; Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; Présences des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques ;	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles ; Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères...	Appui en semences améliorées et aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les intérimaires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/ CRS) et valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation engrain et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les refuges ; Formation des producteurs sur les intérimaires techniques agricoles ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins communautaire et formation des producteurs sur le technique stockage
Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG ; Présence de bétail ; Présence du pâturage ; Présence des auxiliaires d'élevage.... -	Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisation des ouvrages pastoraux	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires (Herbes, arbres etc.) ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Construction de parc de vaccination et aménagement des points d'eaux ; Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état. Formation, équipement et motivation des auxiliaires en les dotant des kits ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre alléchés etc. ...), Encourager l'embauche du bétail ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisons. Plaidoyer a l'état pour le renforcement de sécurité et appui à l'engraissement des animaux

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation progressive des écosystèmes	Canton	<ul style="list-style-type: none"> - Les déforestations ; - Faible sensibilisation des producteurs pour la protection de l'environnement ; - Insuffisance des agents forestiers formés de l'Etat ; - Manque de site des productions des plants (Pépinières). - Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 ; - Détonation des armes à feu ; - Méconnaissances des foyers améliorées ; - Surpâturage ; - Taxe illégale par les agents des eaux et forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification - Faible production agricole et animale ; - Disparition de la faune et flore sauvage ; - La Sècheresse ; - Erosion hydrique et éolienne ; - Amende arbitraire de l'agent forestier ; - Exode rural ; - Pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Disponibilité de la population ; - Présence des Ouadis ; - Existences des organisations paysannes (Groupements etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le coup abusif des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières ; - Créations des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Disponibilité de la population ; - Présence des Ouadis ; - Existences des organisations paysannes (Groupements etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles - Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le coup abusif des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières ; - Créations des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	Augmentation des besoins des ménages ; Faible technique de développement des AGR, Insuffisance des intrants et équipements agricoles.	Rupture des stocks de céréale en période de soudure ; vulnérabilité des ménages ; Exode rural des jeunes valides	Existence des ouadis favorisant les cultures agricoles ; Existence des marchés, Existence des femmes commerçantes Existences des produits maraichers ;	Formation des producteurs maraichers sur les techniques de transformation, conservation et commercialisations des produits agricoles ; Construction des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles. Formation sur l'entrepreneuriat.
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canton	Impraticabilités des pistes en saison des pluies Insuffisance des moyens de transport Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Vente en prix dérisoire	Existence des pistes rurales ; Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; Existence des bras-valides	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux ; Aménagement de pistes rurales...
3-Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Tout le canton	Manque d'initiatives pour accueillir les structures de micro-finances...	Entrepreneuriat local peu développé ; Insécurité ;	Existence des potentialités économiques agropastorales, Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; Existence des commerçants.	Plaidoyer auprès des institutions de micro-finances à venir dans le département ; Création des structures de micro-finance. Formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des AGR...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Les ménages ont des revenus très faibles	Existence des marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants et des démarcheurs	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes...	Organisation des commerçants en groupement ou union des groupements ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Formation des artisans à améliorer leur métier...
Difficultés d'écoulement des produits en toute saison	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes ; Existences des bras valides...	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison	Améliorer les voies de communication Aménager des pistes inter-villages ;
Inexistences des institutions de micro-crédits	Existence de l'Etat ; Existence des partenaires au développement ; Existences commerçants...	Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.	Création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Persistances des plusieurs maladies	Canton	Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement et faible vaccination des enfants ; Consommation de l'eau non potable ; Insuffisance des latrines dans les ménages ; Faible revenus des ménages...	Mortalités ; Invalidité des personnes :	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant.	Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; Appui à la construction des latrines ; Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits inappropriés
2. La Malnutrition	Canton	Sous-alimentation des enfants et femmes enceintes et allaitantes Sevrage précoces ; Méconnaissance des aliments diversifiés ; Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement	Mortalités des enfants élevés ; Le retard des croissances des enfants	Existence des centres nutritionnels ; Existences des aliments nutritionnels ;	Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; Sensibilisation sur a la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	Canton	Faible fréquentation prénatale et postnatale des femmes enceintes et allaitantes ; Accouchement à domicile et surcharges des travaux des femmes ; Insuffisance des moyens de déplacement des patientes ; Mariage précoce et forcé.	Mortalité des femmes enceintes et nouveau-nés. Fistule	Existences des centres de santé et des ONG, Existences du personnel soignant ; Existence de quelques forages...	Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; Formation des matrones ; Réduction des travaux ménagers des femmes ; Disponibilité une ambulance ; Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce.
Difficultés d'accès à l'eau potable	Canton	Insuffisance des points d'eau potables ; Mauvaise pratique de l'hygiène et assainissement, Non traitement des eaux de consommations et insuffisance des produits de traitement d'eau (chlore), Faible organisation technique des comités de gestion des points d'eau...	Maladies hydriques (diarrhée, dysenterie etc.)	Existences des centres de santé et partenaires humanitaires et développement, Existences du personnel soignant ;	Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points...) ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et au traitement de l'eau ; Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé. Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistances des plusieurs maladies	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du centre de santé ; - Existence du personnel soignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration de la santé de population 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; - Appui à la construction des latrines ; - Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; - Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits prohibés ;
La Malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres nutritionnels ; - Existences des aliments nutritionnels ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration de la nutrition de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; - Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; - Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; - Sensibilisation sur a la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des centres de santé et du personnel soignant ; - Existence des matrones 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les conditions d'accouchement des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; - Formation des matrones ; - Réduction des travaux ménagers des femmes et rendre Disponible une ambulance ; - Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce.
Difficultés d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des centres de santé et ONG ; - Existences du personnel soignant et de quelques forages... 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydraulique réalisé... 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points....) ; - Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; - Sensibilisation sur le traitement de l'eau ; - Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé. - Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT :

2.5.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Canton	Faible motivation des parents à scolariser leurs enfants ; Faible suivi des élèves par leurs parents ; Insuffisance des enseignants ; Faible prise en charge des maitres communautaires ; Faible revenus des ménages à soutenir leurs enfants ; Faible scolarisation des filles ; Déperdition scolaires et mariage Précoce et forcée. Insuffisance des infrastructures scolaires et des matériels didactiques	Analphabétisme ; Banditisme ; Paresse ; Délinquance ; Frein au développement Exode rural des jeunes	Existence des enfants en âge scolaire ; Existences des écoles ; Existence d'Inspections et chercheurs. Existences des ONG qui appuient dans le domaine Educatif.	Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants sans distinction des sexes à l'école et assuré le suivi ; Affectation des enseignants ; Appui en Initiation des AGR ; Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcés ; Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires. Appui en matériels didactique et alphabétisation formelle ; Appui à la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaire
Mauvaise organisation des APE	Canton	Manque de dynamisme des APE ; Méconnaissance de l'intérêt collectif des APE ; Manque des réunions des APE ; Manque de suivi des inspecteurs...	Mauvais fonctionnement et disparition progressive des écoles...	Existence d'inspection Existence des APE	- Appui à la structuration des APE ; - Formation et recyclages des APE ; - Redynamisation des responsables des APE...
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Canton	Manque de suivis de l'Etat	Brigandage, Criminalité, vol, Exode rural, Déperdition...	Existence d'inspection et jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. Aménager les terrains de sport à Faré Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible motivation des parents d'élèves à envoyer les enfants à l'école	Existence des enfants en âge scolaire ; Existences des écoles ; Existence d'Inspections pédagogiques...	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école ; - Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école surtout les filles et à soutenir ; - Faible Suivi des élèves par leurs parents ; - Affectation des enseignants ; - Appui en Initiation des AGR ; - Encourager les parents Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcé ; - Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires ; - Appui en matériels didactique et à l'alphabetisation formelle ; - Sensibilisée la communauté pour la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaire...
Mauvaise organisation des APE	Existence d'inspection Existence des APE	Assurer la fonctionnalité des APE tous en les formant et en les recyclant des APE	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la structuration des APE et formation et recyclages des APE ; - Restructuration des responsables des APE - redynamisation des APE,
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Existence d'inspection Présence massives des jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio-culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; - Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. - Aménager les terrains de sport à Faré - Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible partage des responsabilités dans les ménages ; - Pesanteur socioculturel - Insuffisance des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes ; - Mauvaise occupation des enfants : - Vieillesse précoce. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONG de développement et organisations féminines 	<p>Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local</p> <p>Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</p> <p>Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ;</p> <p>Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...</p>
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme des parents - Ignorance - Faible revenus des ménages à scolariser les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation - analphabétisme - Exode rural des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'enfant ; - Existence des services de l'éducation nationale ; 	<p>Sensibilisation de la population sur les droits des enfants ;</p> <p>Sensibilisation des parents d'élèves à la scolarisation et à leur maintien à l'école ;</p> <p>Lutte contre les mariages précoces et forcés...</p>
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Influence du modernisme et des religions ; - Manque de solidarité - Déracinement 	<ul style="list-style-type: none"> - conflit de générations - perte identitaire - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques éléments de la tradition et de gardiens de la tradition 	<p>Revalorisation de certains éléments de la tradition orale ;</p> <p>Organisations des semaines culturelles cantonales</p>
4- Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement de service de l'Etat civil - Méconnaissance de la population de l'acte d'Etat civil 	<ul style="list-style-type: none"> - Désorientations des jeunes à l'âge adulte 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat, - 	<p>Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil et</p> <p>Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et cantonale...</p>

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des quelques groupements féminins ; - Existences des ONGS. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ; - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des APE ; - Existences des services de l'éducation primaire et secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents d'élèves à préparer l'avenir de leurs enfants en particulier les filles ; - Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ; - Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants et la lutte contre les mariages précoces et forcés...
Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Culture traditionnelles éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles... 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la revalorisation des cultures traditionnelles ; - Initier des semaines culturelles inter-canton.
Faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs de l'Etat, - Existence des centres de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans la sous-préfecture, canton ou dans les centres de santé.

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS) :

2.7.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Existence des conflits entre les agro-éleveurs	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Dévastation des cultures par le bétail - Manque des couloirs de transhumance ; - Faible capacité à régler les conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise cohabitation pacifique entre les agropasteurs ; - Bataille - Mort... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des autorités ; - Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales. - Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ; - formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - lutte contre l'injustice...
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance OP ; - Méconnaissance des textes de bases des OP ; - Mauvaise gestion des biens des OP ; - Manque de l'équilibre des pouvoirs et de leur contrôle ; - Manque de transparence et de recevabilité des OP ; - Création opportuniste des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance - Mésentente entre les membres des OP - Disfonctionnement des OP... 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG). 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ; - Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ; - Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...

2.7.2. Les axes prioritaires de développement :

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales. - Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ; - formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - lutte contre l'injustice...
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG) ; Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice	Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ; - Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ; - Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture et Elevage	Baisse de rendement agricole et baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles et promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères ; Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisation des ouvrages pastoraux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive des écosystèmes	Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore.
Economie (commerce, crédit-épargne, artisanat, industries, ...) pistes, transport,	Faible revenus des ménages Difficultés d'écoulement des produits agricoles Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes Faciliter l'écoulement des produits en toute saison Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.
Santé-Eau potable- Assainissement	Persistances des plusieurs maladies La Malnutrition Complication liée à l'accouchement Difficultés d'accès à l'eau potable	Appui à l'amélioration de la santé de population Appui à la sensibilisation de la population à l'amélioration de la nutrition de la population Faciliter les conditions d'accouchement des femmes et l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydraulique réalisé...
Education-Jeunesse- Culture-Sport :	Faible scolarisation des enfants en particulier les filles Mauvaise organisation des APE et inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation Assurer la fonctionnalité des APE tous en les formant et en les recyclant des APE Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives
Affaires sociales-Genre	Surcharge des travaux ménagers des femmes Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux et disparition progressive des cultures traditionnelles Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles Rendre disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil....
Gouvernance-Sécurité-Paix	Existence des conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Projets de développement sur la durée du plan

Domaine : Agriculture – Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Appui en semences améliorées et adaptées des cultures pluviales et maraichères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
2. Réalisation des cordons pierreux, diguettes et digues filtrantes dans les champs des cultures,	Odola, Madjoua, Korobo, Kamkama	ADC/CCD, OP et OSC	60 000 000	6 000 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles-	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	2000 000	2022-2026
4. Construction des seuils d'épandages en série	Sinet, Magadate, Birak, Noudjoua, Amdjourare, Korobo et Habila	ADC/CCD, OP et OSC	100 000 000	10 000 000	2022-2026
5. Sensibilisation à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
7. Formation des Producteurs sur les techniques de production des bio-pesticides	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Construction des puits maraichers et Aménagement du périmètre maraicher	Fong-Fong, Birak, Sinet, Tolphone, Bessa, Koulbpngne et Magadate	ADC/CCD, OP et OSC	29 000 000	2 900 000	2022-2026
9. Sensibilisation sur la vaccination du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Formation des auxiliaires d'élevages et les équipés en kits vétérinaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
11. Formation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre alléché etc...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
12. Construction des puits pastoraux	Korobo et Sinet	ADC/CCD, OP et OSC	14 000 000	1 400 000	2022-2026
13. Construction d'une boutique (officine) d'intrants vétérinaires	Birak	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
14. Construction d'un parc de vaccination	Sinet, habila et Birak	ADC/CCD, OP et OSC	12 000 000	1 200 000	2022-2026
15. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Formation des éleveurs sur la sélection des races améliorées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Appui à rendre disponible des tabliers à la boucherie	Marché Birak		2 000 000	200 000	2022-2026
Total			264 000 000	26 400 000	

Domaine : Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement et l'élagage des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Formation et Sensibilisation des producteurs sur la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
4. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Birak, Sinet, et Habila	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
5. Formation des ménages sur les foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
6. Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	300 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population sur la lutte contre le feu de brousse	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Organisation des séances d'Information, de sensibilisation et éducation sur la protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
18. Sensibilisation à la clôture des champs par les haies-vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			25 000 000	1 250 000	

Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR de manière diversifiée	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	2 000 000	2022-2026
4. Appui en petit élevage des volailles, embouche bovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
5. Aménagement des pistes rurales	Koulbous - Guéréda Koulbous – Birak	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
6. Appui en moyens de transport (charrette) des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
7. Appui à la formation des promoteurs à réaliser les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Construction des magasins villageois	Habila, Figuéra, Amdjourare, Sinet, Birak, Tiri	ADC/CCD, OP et OSC	42 000 000	4 200 000	2022-2026
Total			98 000 000	9 800 000	

Domaine Santé – Eaux et assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et d'assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Plaidoyer pour l'ouverture du centre de santé	Figuéra	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
4. Création et construction des centres de santé	Amdjourare, Sinet et Djangué	ADC/CCD, COSAN/COGES	90 000 000	9 000 000	2022-2026
5. Restructuration et dynamisation des comités de gestion de centre de santé (COSAN/COGES)	Birak et Figuéra	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Appui à la création des comités sur l'éducation Nutritionnelle	UDGV (Birak centre, Habila et Sinet)	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
7. Création des centres de nutrition	Birak et Faguiré	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
8. Formation des relais communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
9. Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2022-2026
10. Construction des forages	Aringbot, Birak Mabrouka, Djangué, Sinet, Amdjourare, Haya Djabal, Hibeda, Goroba, Tiri Wadi et Goroba	ADC/CCD, COSAN/COGES	40 000 000	4 000 000	2022-2026
11. Construction d'un muni château	Birak et de Faguiré	ADC/CCD, COSAN/COGES	24 000 000	2 400 000	2022-2026
12. Sensibilisation des parents des malades à passer les centres de santé pour demander le déplacement de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
13. Sensibilisation à la lutte contre le mariage précoce, planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Sensibilisation à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
18. Formation des artisans réparateurs des forages	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
19. Appui en Construction d'une aire d'abattage)	Birak centre	ADC/CCD, COSAN/COGES	5 000 000	500 000	2022-2026
Total			181 000 000	18 100 000	

Domaine : Education – Jeunesse – Culture et Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Construction des écoles	Habila, Tiré Amerié et Goroba	ADC/CCD, OP et OSC	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Création des écoles	Tchatak, Sinet II, Kamkama, Damkouch, Amdjoura	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Appui à la réouverture les écoles	Mobrouka 1, Sinet, Amjourare, Tchaw-Tchaw, Mabrouka1	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
5. Construction des forages dans les écoles	Birak centre	ADC/CCD, OP et OSC	4 000 000	400 000	2022-2026
6. Création d'un CEG Arabe	Goroba	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
7. Plantation des arbres ombragés dans les écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
8. Formation et redynamisation des Associations des parents d'élèves (APE)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
9. Sensibilisation de la population à la prise en charge des enseignants communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
11. Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
12. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants formés/qualifiés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
13. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Birak centre	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
Total			101 000 000	10 100 000	

Domaine : Affaires sociales et Genre

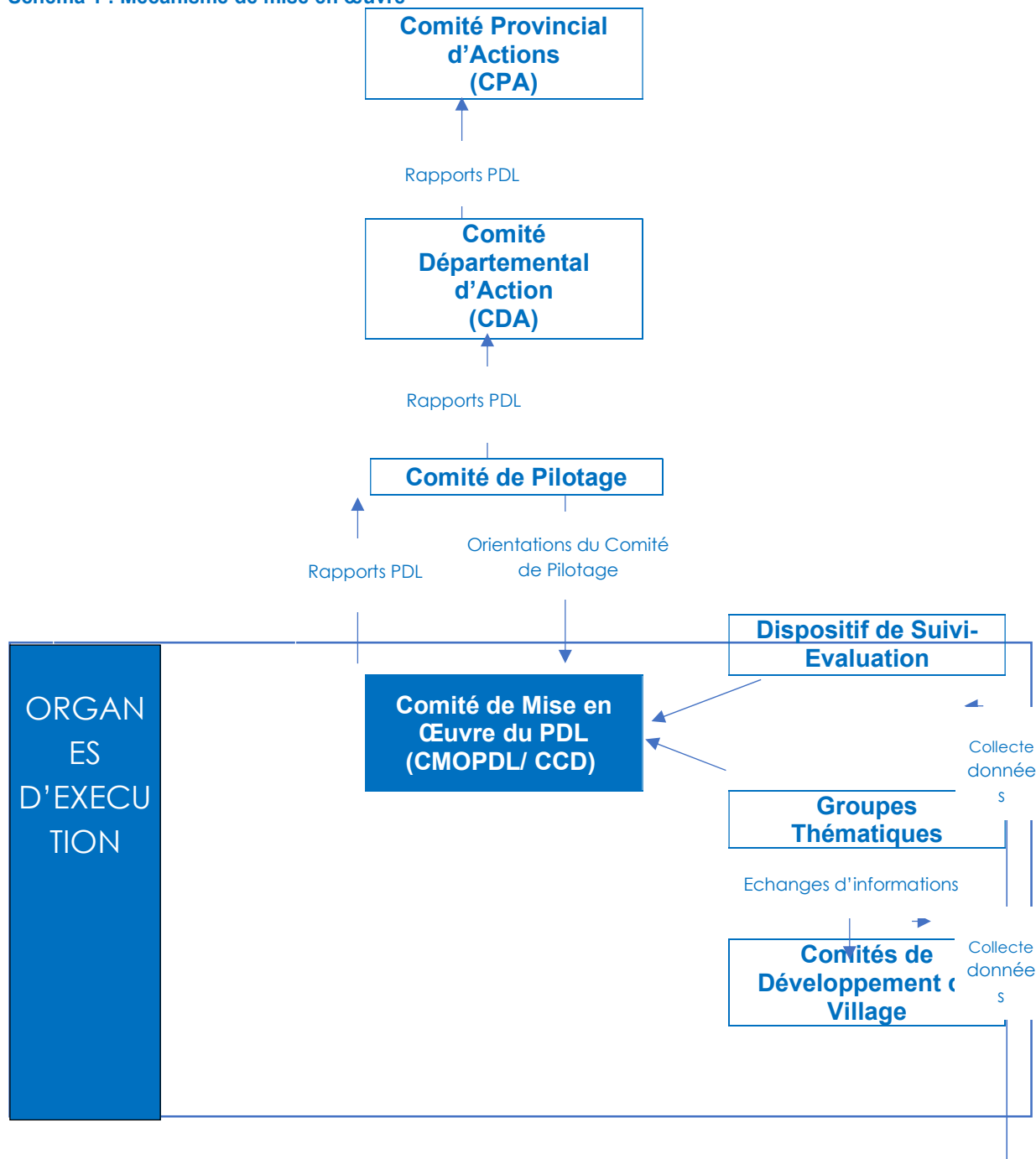
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Durée probable
1. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
3. Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle des femmes	Birak centre	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Appui les femmes à faire activités agropastorales à petite échelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	5 000 000	500 000	2022-2026
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
TOTAL			20 000 000	2 000 000	

Domaine : Gouvernance - Paix et Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité Financière	Durée Probable
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2021-2025
2. Création d'un comité chargé de la cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2021-2025
3. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2021-2025
4. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2021-2025
5. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et la rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2021-2025
6. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2021-2025
Total			12 000 000	1 200 000	

V.MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE D

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

❖ Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets

socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les

interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux : Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

A)- Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

En effet, le budget du PDL du canton Birak s'élève à une somme de sept cent un million francs (701 000 000 CFA) dont soixante-huit millions huit-cent cinquante mille franc (70 750 000) F CFA d'apport local. Et six cent trente-deux millions cent cinquante mille francs (632 150 000 C FA) à rechercher ce qui représente environ 90.18% du budget global du PDL.

B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun des ménages de chaque village du canton apportera **1500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **500 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

5.3 PLANING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1 AGRICULTURE, ELEVAGE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui en semences améliorées et adaptées des cultures pluviales et maraichères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. sensibilisation des producteurs à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation à la clôture des champs par les haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation des éleveurs à la vaccination curative et préventive du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre alléché etc...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			7 000 000	700 000	6 300 000			

5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Birak, Sinet, et Habila	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	75 000	1 425 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des ménages pour la construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			6 500 000	650 000	5 850 000			

5.3.3 ECONOMIE

<i>Titre du projet</i>	Echelle cantonale	Promoteur	Coût	Disponibilité é financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale		1 000 000	100 000	900 000		2022	
3. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR de manière diversifiée	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Aménagement des pistes rurales	Koulbous – Guéréda Koulbous – Birak	ADC/CCD, OSC et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.4 SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et à la fréquentation du centre de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
3. Sensibilisation sur la consultation prénatale et post-natale des femmes enceintes et allaitantes.	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
4. Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones)	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance	Canton	ADC/CCD, COGES et COSAN				District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
6. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	
7. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
8. Sensibilisation de la population sur le traitement des eaux	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
9. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
10. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et l'automédication	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			10 000 000	1 000 000	9 000 000			

EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Canton	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
2. Créer les écoles dans les villages	Villages qui n'ont des écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
4. Former et recycler les maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	1 800 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
6. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
7. Plaider pour l'affectation des enseignants formés	Les UDGV	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
8. Appui en matériels didactiques	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			4 000 000	400 000	3 600 000			

5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
3. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres de déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
TOTAL			7 000 000	700 000	6 300 000			

5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
3. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				CDA et autres ONG	2022	1 an
4. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
5. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			3 500 000	350 000	3 150 000			

CONCLUSION

La communauté du canton Birak s'est résolument engagée dans le processus d'élaboration de son PDL

Le présent travail, est le résultat d'une action participative impliquant tous les acteurs locaux et leurs structures de pilotages consistent dans un premier temps à faire l'état de lieu du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. La réalisation du diagnostic participatif a permis d'identifier les vrais problèmes qui minent le canton et tenter d'apporter des solutions idoines pour permettre au canton Birak d'amorcer son décollage économique. Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement des capacités des acteurs locaux pour les rendre plus dynamique et participer activement au processus en vue de son appropriation.

L'élaboration et la mise en œuvre du PDL constitue un début de solutions à certains problèmes observés dans le canton et permet aux populations du canton Birak de gérer leur propre développement.

La Réussite de ce plan de développement sera gage de dynamisme des structures mises en place, car La population toute entière s'est mobilisée pour son élaboration et se mobilisera d'avantage pour sa mise en œuvre après sa validation par le CDA.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 octobre 2020

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Faré dans la sous-préfecture de Guéréda Est
- canton : Kouloungo dans la sous-préfecture de Guéréda Est
- canton : Kaskiné dans la sous-préfecture de Kolonga
- canton : Birack dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Sirim Birké

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 octobre 2020

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit du canton :

- canton : Birack

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans dudit canton. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION
PROJET/PROGRAMME/ONG
AL-TAKHADOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 05 octobre 2020

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : BIRAK

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 03 octobre 2020 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DU SIRIM BIRKE
CANTON BIRAK

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 12 octobre 2020

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 15 octobre 2020 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 05 novembre 2020 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de BIRAK.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

HAROUN YAYA HISSEIN

REPUBLIQUE DU TCHAD



Unité-Travail- Progrès

Présidence de la République

Ministère de l'Administration du Territoire et des Collectivités Autonomes

Province de Wadi-Fira

Département de Dar-Tama

Sous-préfecture de Sirim Birké

Canton : Birak

Procès-verbal de la mise en place de l'Association cantonale de Développement/ADC/CCD

L'an deux mille vingt et le cinq novembre, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Birak

Etaient présents **102**.participants parmi lesquelles **32** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d' interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets, suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président (e) :	ABAKAR AHAMAT	M	HIMERA	93 62 49 66
2	Vice –president (e) :	MAHAMAT SOULEYMANE	M	GOROBA	99 02 35 44
3	Secrétaire Général	ABDALLAH ATOM	M	FAGUIRA	98 29 70 69
4	Sécretaire Général Adjoint	SAIDA KAMONUE	F	GOROBA	
5	Tresorière Générale	HALIMA FADOUL ABAKAR	F	FAGUIRA	92 79 36 86
6	Trésorier Adjoint :	ABDRAMANE MOUMINE HABO	M	HAI-LOURI	95 75 96 90
7	Chargé (e) des matériels :	HALIMA ISSAKH IBRAHIM	F	DJONGUE	92 07 68 04
8	Chargé des matériels :	ISSAKH ABDALLAH	M	GUITINA	93 65 14 89
9	1 ^{er} Conseiller (e)	ADAM AHAMAT	M	BIRAK	92 51 65 93
10	2 ^{émé} Conseillère	KALTOUMA ISSAKH	F	AMDJOURARE	
11	3 ^{émé} Conseiller	MOUSSA IDRIS	M	BIRAK	
12	Commissaire aux comptes	ACHTA ABDALLAH	F	BIRAK	
13	Commissaire aux comptes	ATOM KHALIL	M	AROUBOT	93 66 91 14

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

Fait à Birak, le 05 Novembre 2020

Les participants

Pendant la validation cantonale, l'ADC/CCD a eu à organiser une séance de structuration de l'ADC/CCD suite au constat faible mobilisation de certains membres. Voici le procès-verbal de la structuration

Procès-verbal

L'an deux mille vingt un et le vingt-sept octobre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issue de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mis en place le 05 Novembre 2020, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

Président : ISSAKH YAKHOUB
Vice- président : MAHAMAT SOULEYMANE
Secrétaire Général : ABDALLAH ADAM
Secrétaire Général Adjoint : SAYDA KAMOUNE
Trésorier Général : HALIME FADOUL
Trésorier Général Adjoint : RAOUDA ISSAKH ABAKAR
Chargés de matériels : HALIME ISSAKH IBRAHIM
ISSAKH ABDALLAH
Conseillers: ADAM AHAMAT ABDALLAH
KALTOUMA ISSAKH
MOUSSA IDRIS
Commissaires aux comptes : ACHTA ABDALLAH et ATOM KHALIL

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Birack, le 27 Octobre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

Noms des animateurs locaux

Fonction	Noms et prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
Animatrice locale	ZENEBA YAYA ABDOULAYE	F	HIMERA	93 62 49 66
Animateur local	ISSAKH YAKHOUB	M	GOROBA	90 91 31 20
Animatrice locale	HEMERA	M	BIRAK	

Les membres des différentes commissions thématiques

Domaine Agriculture

No	Noms et prénoms	Provenance/village	Fonction	sexe	Contact téléphonique
01	ADAM IBRAHIM	HABILA	DELEGUE	M	91745597
02	HAMID HASSAN MAHAMAT	BAGAR KATALA	DELEGUE	M	93648489
03	ISSA YAYA ADAM	BIRAK MABROUKA	DELEGUE	M	93648247
04	NELEM FABIENNE	GUEREDA	ANADER	F	66374840
05	BABIKIR AHMAT	BIRAK	PARTICIPANT	M	92048809
06	WENAB YAYA	HIMERA	PARTICIPANTE	F	
07	MARIAM CHEICK	HABILA	PARTICIPANTE	F	
08	HALIME DEFA	HABILA	PARTICIPANTE	F	
09	KALTOUMA ISSACK	HABILA	PARTICIPANTE	F	
10	BAHAR ADAM YAYA	DJANGUE	PARTICIPANTE	M	92005575
11	DALDOUM AHMAT	HABILA	PARTICIPANT	M	95962490
12	BRAHIM ADAM	HACHABA	PARTICIPANT	M	
13	SAMEDJIDO MONSOUR	TIRI	PARTICIPANT	M	92513810
14	ADAM AHMAT ABDALLAH	BIRAK	PARTICIPANT	M	92516593
15	ISSAK YAYA ISMAIL	SINETTE	PARTICIPANT	M	93596355
16	OUMAR ADAM MAHAMAT	TIRI	PARTICIPANT	M	

17	YAYA CHEICK MAHAMAT	HABILA	CHEF/VILLAGE	M	93994589
----	---------------------	--------	--------------	---	----------

2-Domain élevage

No	Noms et prénoms	Provenance/village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	ABDALSALAM MONSOUR	BIRAK	DELEGUE ELEVAGE	M	99000187
02	OUSMAN IBRAHIM	DONGKOUCH	DELEGUE ELEVAGE	M	91131887
03	MOUSSA ZAKARIA	GRENA	DELEGUE ELEVAGE	M	93613271
04	MAHAMAT TCHONG-TCHONG	GUEREDA	CHEF DE SECTEUR	M	66252375
05	AHMAT OUMAR YACOUB	HABILA	PARTICIPANT	M	66603191
06	ISSACK ABDOULAYE	HABILA	PARTICIPANT	M	95757299
07	AHMAT MAHAMAT	HABILA	PARTICIPANT	M	92680468
08	HAWA ISMAIL	FEGUERA	PARTICIPANTE	F	
09	SEIDA KOMONE	GOROBA	PARTICIPANTE	F	
10	BERSE YAYA OUMAR	HABILA	PARTICIPANTE	F	
11	FATIME ABDALLAH	BIRAK	PARTICIPANTE	F	68845309
12	ADDOUM IDRIS	MARFOUA	PARTICIPANT	M	
13	ABAKAR SABOUN	FEGUERA	PARTICIPANT	M	93651220
14	ABDALLAH ISMAIL	HACHABA	PARTICIPANT	M	
15	YAYA LOUGOUMANE	BIRAK	PARTICIPANT	M	
16	ABDALLAH OUSMAN	HABILA	PARTICIPANT	M	

3-Domaine Santé –Nutrition et Assainissement

N°	Nom et prénoms	Prévenance/village	Fonction	sexe	Contact téléphonique
01	RAOUDA ISSACK ABAKAR	BIRAK	DELEGUE	F	
02	RAOUDA ABDALLAH MAHAMAT	AMDJOURARE	DELEGUE	F	92006077
03	ABDOULAYE YACOUB	DONGKOUCH	DELEGUE	M	93629152
04	MAHAMAT SALEH DJIBRINE	GUEREDA	RAF	F	95780500
05	DEZOUMBE DOUZOUMKA	GUEREDA	MEDECIN	M	66981489
06	SOULEYMAN HACHIM	TIRI	PARTICIPANT	M	
07	HISSEINE KOMOUNE	BIRAK	PARTICIPANT	M	
08	HAROUN ABDOULAYE	KAMKAMA	PARTICIPANT	M	99009679
09	ABDALLAH ATOM	FEGUERA	PARTICIPANT	M	98237069
10	ISSACKH OUMAR	KOROBA	PARTICIPANT	M	92076078
11	HALIMA ISSACKH	DJANGUE	PARTICIPANTE	F	

4- Domain éducation

N°	Nom et prénoms	Prévenance/village	Fonction	sexe	Contact téléphonique
01	ABAKAR YAYA OUMAR	BIRAK	DELEGUE	M	99091424
02	MARMAR ADAM ANNOUR	HIDEBA	DELEGUE	M	93045300
03	SADICK ADAM	GRENA	DELEGUE	M	95962490
04	YACOUB IBRAHIM	GUEREDA	DIRECTEUR	M	66272499
05	MAHAMAT DOCTOR	BIRAK	ENSEIGNANT	M	60118237
06	DJIMHOTOM KIMASSOUM	BIRAK	DIRECTEUR/CEG	M	66808102
07	VINGUIDANG JACQUES	BIRAK	PARTICIPANT	M	66648506
08	HANANE ABDALLAH	SINETE	PARTICIPANTE	F	
09	KHADIDJA ISSACKH ISSA	HACHABA	PARTICIPANTE	F	
10	HALIME FADOU ABAKAR	FEGUERA	PARTICIPANTE	F	93594260
11	ISSACK ADAM	GUERENA	PARTICIPANT	M	
12	ADAM MAHAMAT	HIDEBA	PARTICIPANT	M	

13	YAYA HAROUN YAYA	BIRAK	PARTICIPANT	M	93660782
14	YACOUB MAHAMAT	HABILA	PARTICIPANT	M	63167486
15	ADAM CHEIK YAYA	BIRAK	PARTICIPANT	M	
16	IBRAHIM ABAKAR	GRENA	PARTICIPANT	M	95597690
17	ISSACKH AHMAT	DONGKOUG	PARTICIPANT	M	
18	YAYA HABIL	TIRI	PARTICIPANT	M	

5-Domaine Environnement

No	Nom et prénoms	Prévenance/village	fonction	sexe	Contact téléphonique
01	ASSADICK SIDIK ABDALLAH	AMDJOURARE	DELEGUE	M	92006077
02	ALLI YACOUB ADAM	KOLBOGNE	DELEGUE	M	95977525
03	IZADINE ADAM GAMAR	MARFOUA	DELEGUE	M	93623923
04	BACHERENE ALI ADDOUMA	GUEREDA	INSPECTEUR	M	66755950
05	ADDOUM ADAM MAHAMAT	HACHABA	ADC	M	98077047
06	MAHAMAT HASSAN	GUERENA	MEMBRE ADC	M	
07	MAHAMAT ISSACK	ARINBOT	UDGV	M	
08	ABDALLAH IDRIS	BIRAK	UDGV	M	
09	IBRAHIM MAHAMAT	KOURABO	UDGV	M	
10	ABAKAR HISSEINE	BIRAK	UDGV	M	
11	IZADINE ADAM MAHAMAT	MARFOUA	UDGV	M	
12	ISSACK MAHAMAT ALI	MARFOUA	PARTICIPANT	M	
13	ABAKAR AHMAT HAROUN	HIMERA	PARTICIPANT	M	66486072
14	NOURA ABDOU SOULEYMAN	MARFOUA	PARTICIPANTE	F	98200787
15	ACHE ADAM ABAKAR	HACHABA	UDGV	F	
16	HALIMA ABAKAR DAOUD	SINETTE	PARTICIPANT	F	95854683

L'atelier de lancement officiel

Date : le 05-11-202

Lieu : Birak

N	Nom et prénom	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	ZENAB YAYA ABDOULAYE	HEMERA	PRESIDENTE DE FEMME	F	92149239
02	ACHE IBRAHIM	BIRAK	PRESIDENTE DE FEMME	F	90243573
03	HALIMA FADOUL	FEGUERA	PRESIDENTE DE FEMME	F	
04	HAWA ISMAIL	FEGUERA	PARTICIPANTE	F	
05	HAWA HASSAN MAHAMAT	FEGUERA	PARTICIPANTE	F	
06	KHADIDJA ISMAIL	SINETTE DOUR	MENAGEUR	F	
07	HAWAYE HISSEIN	BIRAK	PARTICIPANTE	F	95758821
08	HAWAYE ISMAIL	BIRAK	MENAGEUR	F	
09	MARIAM FADOUL	GOROBA	PARTICIPANTE	F	
10	HALIMA DEFFA	HABILA	PARTICIPANTE	F	91946930
11	MARIAM CHEIK	HABILA	PARTICIPANTE	F	
12	FATTOUMA ADAM	GUERENA	PARTICIPANTE	F	
13	ADAM ISSACK	TIRI	PARTICIPANT	M	
14	MACDOUM ABDERAMAN	AMARA DJEDIDE	MACDOUM	M	91954158
15	ISSACK ABDALLAH	GUERENA	PARTICIPANT	M	93651487
16	ABAKAR AHMAT	HEMERA	AGENT FORESTIER	M	93624966
17	SININE YAYA ABAKAR	BIRAK	NOTABLE	M	
18	ATTOM KHALILE ADDOUM	HAIYAL DJABAL	AGRICULTEUR	M	93660914
19	HASSAN MAHAMAT DAHIYA	DJATAK	CHEF/VILLAGE	M	
20	AHMAT OUMAR YACOB	DJANGUE	CHEF/VILLAGE	M	98033921
21	YAYA HACHIM YACOB	TIRI SUD	CHEF/VILLAGE	M	95502979
22	CHERIF ISSACK OUSMAN	BAGAR KATALA	CHEF/VILLAGE	M	
23	MAHAMA ABDELNABI	BAGAR KATALA	REPRESANTANT/VILLAGE	M	
24	AZZARAK YAYA SOULEYMAN	BAGAR KATALA	PARTICIPANT	M	93245678
25	YACOB ADAM	HABILA SAKHER	CHEF /VILLAGE	M	91074129
26	ISSACK ABAKAR SOULEYMAN	TIRI SAKHAYAR	REPRESANTANT/HOMME	M	92160767
27	YAYA ISMAIL	KOROBO	REPRESANTANT/HOMME	M	90215510
28	ABDALLAH ANNOUR	GUERENA	CHEF/VILLAGE	M	93910792
29	ABDALLAH OUSMAN	AMDJOURARE	CHEF/VILLAGE	M	93887701
30	YAYA ABDALLAH	HACHABA SUD	CHEF/VILLAGE	M	95494908
31	HAMAT ABDALLAH	DJATAK EST	CHEF/VILLAGE	M	
32	ISSA ADAM ABDOULAYE	FEGUERA	RPT DE CHEF/VILLAGE	M	90266750
33	MAHAMAT ADAM OUMAR	FEGUERA	CHEF/VILLAGE	M	
34	DAOUD ISSACK HAROUN	HACHABA NORD	CHEF/VILLAGE	M	91992040
35	YAYA ABDALLAH DILO	HACHABA SUD	CHEF/VILLAGE	M	93612715
36	ABDERAMAN ABAKAR HASSAN	KAMKAMA	RPT/HOMMES	M	91049519
37	YAYA ABAKAR	ARING-BOT	RPT/JEUNESSES	M	
38	DJAWAHIYE IZADINE	TIRI WASSIT	RPTE/FEMMES	F	
39	AICHA ABDALLAH ISMAIL	ARING-BOT	RPTE/FEMMES	F	
40	MARIAM ABDOULAYE HAROUN	DJATAK	RPTE/FEMMES	F	
41	RADIA ADAM TAHIR	BIRAK	RPTFEMMES	F	95857610
42	FANNIA ABDALLAH YACOB	BIRAK	RPTE/FEMMES	F	
43	HAWAYE HAROUN IBRAHIM	BIRAK	RPTES/FEMMES	F	
44	KALTOUMA BAKHIT	BIRAK	RPTE/FEMMES	F	
45	SAMAHIR BICHARA	BIRAK	PARTICIPANTE	F	
46	ZAHRA ANNOUR	BIRAK	PARTICIPANTE	F	91496590

47	SADIA HAROUN ISSA	BIRAK	PARTICIPANTE	F	95672063
48	ZANOUBA OUSMAN YACOUB	BIRAK	PARTICIPANTE	F	92220923
49	SADIA YACOUB ISSA	BIRAK	PARTICIPANTE	F	
50	KHALIA HAMAT KHARIF	BIRAK	PARTICIPANTE	F	95883026
51	ADAM OUSMAN CHERIF	GOROBA	CHEF/VILLAGE	M	90913120
52	YAYA IBRAHIM MAHAMAT	BIRAK CENTRE	CHEF/VILLAGE	M	
53	CHEICK ROUMAT KHATIR	DOUR	CHEF/VILLAGE	M	92019354
54	ABDERAMAN MOUMIN	SINETTE DOUR	CHEF/VILLAGE	M	95759690
55	ABAKAR SABON	FEGUERA II	CHEF/VILLAGE	M	93651220
56	MARMAR ADAM ANNOUR	HIDEBA	CHEF/VILLAGE	M	93045300
57	ABDERAMAN ABAKAR	MARFOUA	RPT/HOMMES	M	99148194
58	ADDOUM ADAM ABAKAR	KAMKAMA	CHEF /VILLAGE	M	95962490
59	MAHAMAT HASSAN	KAMKAMA	RPT/HOMMES	M	
60	ABDALLAH ABAKAR ISSACK	BIRAK	RPT/HOMMES	M	
61	OUSMAN SAMADJIDO	DANGKOUTCH	CHEF/VILLAGE	M	91131887
62	BABIKIR AHMAT	MABROUKA	RPT DE CHEF/VILLAGE	M	92048809
63	YACOUB ADAM	BIRAK	PARTICIPANT	M	90836046
64	ADDOUMA IDRIS ABDALLAH	MARFOUA	CHEF/VILLAGE	M	93623923
65	ISSACK AHMAT	DANGKOUTCH	RPT/HOMMES	M	92381510
66	HISSEIN ISMAIL	GOROBA	CHEF/VILLAGE	M	
67	ADAM YAYA	BIRAK EST	RPT DE CHEF/VILLAGE	M	91747734
68	YOUNOUSS ISSACK ABAKAR	BIRAK DJABAL	RPT/HOMMES	M	93602940
69	ATTEIB MAHAMAT YOUSOUF	BIRAK DJABAL	CHEF/VILLAGE	M	93785702
70	IBRAHIM ABAKAR ABDALLAH	FIGUERA	CHEF/VILLAGE	M	91127251
71	ABAKAR ABDOULAYE ISSACK	FIGUERA	RPT/VILLAGE	M	
72	ABDALLAH ATTOM	FIGUERA	RPT/HOMMES	M	98297069
73	HISSEIN OUMAR MAHAMAT	AMDJOURARE	PARTICIPANT	M	
74	HASSAN ISSA BADAWI	BIRAK ZAKAWA	RPT/HOMMES	M	
75	IBRAHIM SABOUN	GURENA	RPT/HOMMES	M	92066248
76	AHMAT ADAM MAHAMAT	GOROBA	RPT/HOMMES	M	
77	KALTOUMA ISSACK ADAM	AMDJOURARE	RPTE/FEMMES	F	
78	MARIAM YAYA	BIRAK CENTRE	RPTE/FEMMES	F	
79	MARIAM ABAKAR	AY-BO	RPTE/FEMMES	F	
80	KALTOUMA YAYA ADAM	BIRAK DJABAL	RPTE/FEMMES	F	90592456
81	ALKHAIR ABDALLAH MAHAMAT	ARING-BOT	CHEF/VILLAGE	M	
82	ADOUMA IBRAHIM ABDALLAH	BIRAK FIRTI	RPT DE CHEF/VILLAGE	M	95903005
83	BARADINE ADAM YAYA	DJANGUE	CHEF/VILLAGE	M	92005575
84	ADAM CHEICK YAYA	AMDIWI KEBIR	CHEF/VILLAGE	M	95976900
85	KHATIR ABDOULAYE YAYA	BESSA	CHEF/VILLAGE	M	95981736
86	ABDEL SALAM HAROUN	CHEF/VILLAGE	PARTICIPANT	M	
87	OUMAR IBRAHIM	BIRAK CENTRE	RPT DE CHEF/VILLAGE	M	91030755
88	SAMADJIDO CHOUCHA	TIRI WASSIT	CHEF/VILLAGE	M	95977426
89	YACOUB MAHAMAT AL-KHAIR	DJANGUE	RPT/HOMMES	M	
90	ADAM IBRAHIM AHMAT	HABILA	RPT/HOMMES	M	91745597
91	YAYA CHEICK	HABILA	CHEF/VILLAGE	M	93992589
92	ISSA YAYA ADAM	MABROUKA	CHEF/VILLAGE	M	93648247
93	ISSACK MOUSSA	TIRI SUD	RPT/HOMMES	M	
94	ISSACK YACOUB YAYA	GOROBA	IMAM DU MASQUE	M	90913120
95	HASSAN DJIDDI HASSAN	WIWAT	PARTICIPANT	M	
96	SOULEYMAN ISSACK HASSAN	BIRAK DJEDIDE	RPT/HOMMES	M	93664655
97	ABDERAMAN DEFFA YAYA	HIDALABAN	RPT/HOMMES	M	91969132

98	YAYA DEFFA YAYA	DJANGUE	RPT/HOMMES	M	93647448
99	AHMAT MAHAMAT	DJANGUE	RPT/HOMMES	M	92076804
100	ABDOULAYE ISSACK	TIRI SAKHAIYAR	RPT/HOMMES	M	
101	DALDOUM ADAM MAHAMAT	FEGUERA	PARTICIPANT	M	93671666
102	MAHAMAT ABDALLAH BESSA	BESSA	RARTICIPANT	M	

Liste des participants à l'atelier de diagnostic participatif cantonal du canton Birak : le 09/02/2021

N°	Noms et prénoms	Fonction	Sexe	Village	Contact téléphonique
01	Mahamat Tchong Tchong	Chef secteur	M	Guereda	66252375
02	Dr Bezoumbe Rouzoumka	Mcd	M	Guereda	66981489
03	Bacherene Ali Adouma	Forestier	M	Guereda	66755950
04	Nelem Babienne	Chef de zone	F	Guereda	66374840
05	Yacoub Brahim	Inspecteur	M	Guereda	66272499
06	Djimhotom Kimassoum	Directeur	M	Birak	66808102
07	Mahamat Doptor	Enseignant	M	Birak	60118237
08	Vinguidang Jacques	Enseignant	M	Birak	66648506
09	Sadie Kamoune	Délègue sante	F	Goroba	95981442
10	Khadidje Issakh	Vic présidente	F	Sinete	
11	Kaltouma Issakh	Vic présidente	F	Amdjourare	92006077
12	Mariam Chec	Vic présidente	F	Habilie	
13	Bercai Yaya	Participante	F	Habilie	
14	Halime Defa	Participante	F	Habilie	91946930
15	Rawda Mahamat	Participante	F	Amdjourare	
16	Halime Abakar	Délègue argri	F	Sinete	9585483
17	Zenab Yaya	Participante	F	Hemera	
18	Halime Fadoul	Participante	F	Fegeura	93594260
19	Hawa Ismail	Participante	F	Birak	
20	Rawda Issakh	Participante	F	Birak	90330840
21	Radie Adam	Participante	F	Birak	
22	Mariam	Participante	F	Birak	
23	Fatime Abdallah	Participante	F	Birak	68845309
24	Ache Hachim	Participante	F	Birak	
25	Fatime Daoud	Participante	F	Birak	90316220
26	Issakh Yaya Ismail	Participant	M	Sinete	93596355
27	Abakar Saboune	Chef village	M	Figuera	93651220
28	Samedjidou Mansour	Chef de village	M	Tiri	92513810
29	Abdraman Oumar	Animateur exper	M	Guereda	95377458
30	Halime Abakar	Participante	F	Sinete	95854683
31	Radia Adam Attache	chekka	F	Burak	92178280
32	Raouda Abdallah Mahamat	Delegue sante	F	Amdjourar	
33	Ibrahim Youssouf	Participant	M		
34	Ache Hachim	Participante	F	Khachaba	
35	Fatime Daoud	Participante	F	Birak	90316220
36	Houda Abdraman	Participante	F	Birak	66246654
37	Kaltouma Issakh	Participante	F	Amdjourar	920006077
38	Mariam Abdraman	Participante	F	Birak	
39	Radima Yaya Adam	Participante	F	Birak	
40	Hawaye Younous	Participante	F	Birak	
41	Khadidje Adam	Participante	F	Birak	
42	Zenab Abdallah	Participante	F	Birak	
43	Defa Abdraman	Participante	M	Birak	

44	Mahamat Aich	Animateur	M	Guereda	
45	Yaya Haroun Yaya	Délégué éducation	M	Birak	93660782
46	Adam Cheik Yaya	Chef de village	M	Amdouwel	95976900
47	Adam Mahamat Abdallah	commissaire (ADC)	M	Birak	92516593

Liste des participants à l'atelier de priorisation des projets de Birak

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	HALIME FADOU ABAKAR	Figuera	TG(ADC)	F	93594260
02	MARIAM CHEICK	Habila	Rpte des femmes	F	
03	HALIMA ABDALLAH ABDERAMAN	Habila	Rpte des femmes	F	
04	FANNIYA ABAKAR SOULEYMANE	Birak	Rpte des femmes	F	
05	MARIAM HAROUN YOUSOUF	Birak	Rpte des femmes	F	
06	RAKHIA HASSAN ADAM	Birak	Participante	F	
07	RAOUDA ABDALLAH MAHAMAT	Amdjourare	Délègue	F	
08	ABAKAR AHMAT HAROUN	Himera	Président (ADC)	M	93624966
09	YOUSOUF ISSACK	Birak	Chef de poste	M	60409325
10	ABDALLAH OUSMANE	Amdjourare	Participant	M	
11	OUSMANE IBRAHIM	Dongkouch	Participant	M	
12	ISSA YAYA ADAM	Birak mabrouka	Participant	M	93648247
13	SOULEYMANE HACHIM	Tiri	Participant	M	90295838
14	IBRAHIM MAHAMAT	Birak	Participant	M	63173180
15	ADDOUMA MAHAMAT ABDALLAH	Tiri	Participant	M	93253363
16	ADAM IDRIS MAHAMAT	Tiri	Participant	M	60416899
17	YACOUB ADAM	Mabrouka	Participant	M	90386046
18	MOUSSA ABDOULAYE	Idal-labane	Participant	M	
19	ADAM MAHAMAT	Djokhane	Participant	M	
20	YAYA ISMAIL	Goroba	Participant	M	68853400
21	IBRAHIM YAYA	Goroba	Participant	M	66621525
22	ABDERAMAN ADAM MAHAMAT	Goroba	Participant	M	93325997
23	BABIKIR AHMAT	Mabrouka	Participant	M	92048809
24	ZAKARIA ABAKAR ADAM	Feguera	Participant	M	95758417
25	YACOUB HISSEINE HASSAN	Birak	Participant	M	99018910
26	ALI YACOUB ADAM	Koulbogne	Délègue	M	95977525
27	ASSADICK SIDICK	Amdjourare	Délègue	M	92006077
28	SIDICK YAYA	Sinette	Participant	M	
29	SOULEYMANE ADAM	Birak	Participant	M	93664655
30	MAHAMAT IDRIS	Birak	Participant	M	
31	FADOU ABRAHIM	Birak	Inspecteur	M	66518990/95835505
32	IBRAHIM TIDEYE	Guéréda	ANADR	M	66389359/91775276
33	BACHERENE ALI ADDOUMA	Guéréda	Insp forestier	M	66755950
34	YOUSOUF ISSACK ADA	Birak	CP vétérinaire	M	
35	OUJIGUE FELIXE	Guéréda	IDEN	M	66166618
36	ALI NDOUBE	Guéréda	Consultant	M	66253497
37	MAHAMAT SALEH DJIBRINE	Guéréda	RAF	M	65542465
38	FATIME DAOUD	Birak	Membre(ADC)	F	90316220
39	RADIA ADAM TAHIR	Birak	Participante	F	68338511
40	HALIMA ABAKAR DOUD	Sinette	Participante	F	95856483
41	RAKHIA HASSAN ADAM	Birak	Participante	F	
42	FANNIYA ABAKAR	Birak	Participante	F	
43	HANANE ABDALLAH	Sinette	Participante	F	
44	HALIME ABAKAR	Habila	Participante	F	
45	MARIAM CHEIK	Habila	Participante	F	
46	RAOUDA ISSAKH ABAKAR	Birak	Animatrice locale	F	99 48 26 02

